

# LA VIE ILLUSTRÉE

JOURNAL LITTÉRAIRE  
SATIRIQUE, HUMORISTIQUE  
ARTISTIQUE, DE SOCIÉTÉ ET DE SPORT.



M. EDOUARD GUILBAULT,  
Maire de Joliette.



## CAUSERIE FRANCO-CANADIENNE

## VIII

Le soldat est un homme dont la profession n'offre que coups et bosses.

On se figure aisément qu'un militaire, avec un sabre au côté, doit toujours se complaire à frapper de taille et d'estoc, à se vautrer continuellement dans des mares de sang, à pourfendre et percer tout le monde aux moindres gestes, à la plus maigre insinuation.

Il y a un peu de vrai dans tout ça.

Mais ceux qui ont le harnais sur le dos depuis de nombreuses années savent seuls que l'occasion de hacher quelqu'un en morceaux ne se trouve pas à tous les coins de rues.

Par contre, il arrive qu'un modeste de coup poing, très prosaïque, peu dangereux, agréable à donner, assez peu apprécié quand on le reçoit, surtout sur le nez, surgit assez souvent d'une discussion, ou dans une mêlée populaire.

Il s'agit donc ici d'une histoire où les poings eurent tous les honneurs de la guerre.

\*\*

Au Canada, on admire assez facilement les arguments du coup de poing.

Le manche de hache joue aussi un rôle considérable, particulièrement dans les réunions politiques, du moins si mes souvenirs d'enfance sont fidèles.

J'ajouterai que les garettes ont également une certaine vogue, mais je crois que la mode en est un peu passée.

Le *boulé* canadien se sert de préférence de ses poings dans ses démonstrations : tout au plus s'adjoint-il parfois le secours d'un euillon commode, s'adaptant bien à la main et aidant à l'argument dans une rencontre.

Le dénouement d'une affaire de *boulé* peut très bien aussi être accéléré par un coup de talon ferré sur la binette d'un adversaire abattu.

Cela aide puissamment à l'effet d'une conversation animée.

Mais laissons de côté ces procédés artistiques que chacun emploie pour prouver son amour du prochain, et entrons dans l'étude du coup de poing, qui fait le sujet de cette causerie.

\*\*

Je venais d'être nommé sergent-fourrier.

J'avais vingt-six ans, une exubérance de vie que je commence déjà à regretter, un caractère excellent quand on ne me contrariait pas : enfin les défauts et qualités d'un homme bien portant de mon âge.

Mes débuts au régiment avaient eu un certain retentissement.

Soit fatalité, déveine ou maladresse, j'avais de suite en arrivant pincé un stage de quinze jours en prison.

Cela me posa d'emblée, me donnant un prestige dont l'aurore faisait pâlir de jalousie nombre de mauvais sujets, dont les premiers pas dans l'art militaire avaient été plus modestes.

Car vous n'ignorez pas que tout individu, né en Amérique, soit en Patagonie, soit au Groenland, est simplement un Américain, ici.

Et qui dit Américain, veut dire nègre le plus souvent, quand ce n'est pas indien.

\*\*

Mon régiment, fort de quatre bataillons, était fractionné dans de nombreux détachements.

Chez les uns, j'étais un sauvage, chez les autres, un nègre. Ainsi leur avait appris la renommée.

On alla même jusqu'à assurer que j'étais un ancien capitaine dégonné d'une frégate haïtienne.

Vous voyez que mon prestige était énorme.

J'en eus la preuve un jour qu'un caporal d'un bataillon détaché était venu au dépôt du régiment. Ayant entendu quelqu'un m'appeler par mon nom, il se précipite vers moi, me serre les deux mains avec effusion, et s'écrie plein de joie :

— C'est vous qui êtes le capitaine nègre. Permettez-moi de vous féliciter de voir que vous êtes un homme comme les autres.

Je venais donc d'être nommé sergent-fourrier dans un bataillon détaché.

J'y arrivais avec toute ma gloire, encore grossie par les exagérations de la légende.

J'avais un sergent-major que je détestai de suite, comme tout inférieur doit le faire dignement.

Il dépensait ses journées à me taquiner, et ses soirées à courtiser les jeunes filles de l'endroit.

Et pendant qu'il contait fleurette à la mignonne fée du caboulot de la rue d'El-Oued, je ruminais mes peines en les arrosant de nombreux bocks.

Comme mon sergent-major était irrésistible, il obtint les bonnes grâces définitives de sa conquête et souleva de nombreuses jalousies parmi les jeunes gens de la garnison.

\*\*

Un soir, sur la place, accoudé sur une petite table où les verres vides s'alignaient, nombreux, je réfléchissais aux mille ennuis du métier, aux tracasseries que mon chef ne cessait de me prodiguer.

Vraiment la position n'était plus tenable, il fallait songer à des représailles.

Soudain des gens qui courent attirent mon attention. Instinctivement je me lève, et, curieux, je me mets à suivre le mouvement de la foule.

Certains propos éveillent mon attention, et bientôt, tout ému, j'apprends qu'on est en train d'assommer mon sergent-major, là-bas, dans ce rassemblement, où j'entends des cris et des jurons.

Une secousse nerveuse m'empoigne, je m'élançais dans le tas, fauchant à droite et à gauche, bousculant les uns, frappant ceux qui résistent, et haletant, j'arrive au centre du groupe.

Je trouve en effet mon malheureux chef aux prises avec trois solides gaillards qui cognaient dessus consciencieusement.

Il se défendait de son mieux.

J'empoigne deux des loustics que j'abats proprement, et j'envoie rouler le troisième dans la rigole de la rue. D'autres agresseurs se ruent sur nous.

Mon sergent-major, un peu remis et encouragé par mon aide, cogne de plus belle et moi, j'y allais de tous mes moyens.

Ah ! c'était le bon moment de me rappeler les leçons avec yeux au beurre noir, que j'avais reçues de certains de mes compatriotes, autrefois.

Chaque coup que je lançais m'apprenait que je n'avais pas démerité, que je faisais honneur à mes maîtres.

Mais les couteaux sortent d'eux-mêmes quand on se bat avec des Maltais et déjà certains éclairs avaient brillé devant mes yeux, quand un mouvement brusque se fit dans la foule et je me sentis empoigné vigoureusement.

C'était le poste de la place accouru à la bagarre.

\*\*

Mon sergent-major, voyant ma position critique, s'était prestement esquivé, profitant de la diversion.

Me voilà conduit entre quatre baïonnettes au violon de la place. On me fourre dans une cellule où je passe une nuit de détresse.

Le lendemain, le général de brigade m'octroyait trente jours de prison.

Voilà où mène le dévouement.

Ajoutons cependant qu'un enquête subséquente me blanchit dans l'opinion de mes chefs, que ma punition fut levée et que je quittai les verrous avec des compliments sur ma conduite.

\*\*

Mais viennent ensuite les commentaires qui ne manquent pas de piquant.

Cet événement me grandit de cent coudées.

L'adjudant de place, une vieille barbe, disait partout que les Maltais avaient eu de la chance d'avoir été arrachés de mes griffes, car d'un coup de poing, disait-il, je pouvais fendre une table de casernement.

Les tables de casernement ont quatre pouces d'épaisseur et elles sont souvent en chêne.

D'autres affirmaient que je pouvais étouffer un homme avec le pouce et l'index.

Ceux-ci discutaient sur le siège de ma force prodigieuse. Sous une apparence ordinaire, je cachais, disaient-

ils, de l'acier dans mes reins, mon cou surtout présentaient certains signes indéniables d'une robustesse extraordinaire, mes poings, deux massues en comparaison desquels le fer n'était rien.

Je passais à l'état de catapulte.

\*\*

Je dois dire en terminant que mes camarades exagéraient un peu. Je n'ai jamais été un catapulte.

Mais je suis un Canadien, et comme tous les vôtres j'eus le bonheur d'avoir des parents qui m'ont donné à ma naissance une garniture complète de bons biceps, actionnés par un sang vif.

Avec un pareil outillage, on peut taper sur n'importe quel Maltais.

Et puis, j'ai toujours en réserve une bonne petite colère qui joue un grand rôle dans une bagarre. La colère est à l'homme ce que la vapeur est à la locomotive.

La vanité humaine prend ses aliments partout. Moi, je les prends en ce moment dans ces petits souvenirs de ma jeunesse.

Je prie le lecteur de me pardonner la gloriole que je tire de cette petite histoire, s'il veut bien songer que s'il avait été à ma place, il en aurait fait tout autant que moi.

CII. DES ECORRES.

## UN LOUABLE PROJET

Un compatriote émigré à New-York, nous a soumis un projet conçu par lui et auquel nous donnons notre entière approbation :

Il s'agit simplement, dit notre correspondant, M. C. Villeneuve, " d'une marque tangible d'appréciation délicate et spontanée, à l'égard d'un Canadien-Français, d'un compatriote qui, par ses talents littéraires, ses succès militaires et son énergie indomptable, s'est fait en France une enviable position. Ce compatriote est Jos. Chartrand.

" Aujourd'hui que la gloire commence à couronner son jeune front et que l'avenir lui sourit, il est désireux de venir visiter ce cher Canada pour embrasser ses vieux parents, et de donner une poignée de mains au nombreux amis et admirateurs qu'il a de ce côté-ci de l'océan."

Or, la solde de lieutenant dans l'armée française étant mince, il est évident que si M. Chartrand ne peut satisfaire son désir, c'est à cause de l'élévation du coût du voyage.

" Eh bien, continue M. C. Villeneuve, dans des circonstances pareilles il faut aider notre compatriote.

" Il nous fait honneur en France comme militaire et écrivain, il a laissé au Canada de la famille et de nombreux amis qu'il veut revoir après quatorze ans d'absence.

" Que pensez-vous, cher Monsieur, d'un mouvement Canadien ayant pour but de défrayer ses dépenses de voyage sous la forme d'une souscription nationale comme marque d'appréciation de l'honneur insigne qu'il fait à notre race dans l'armée française et les lettres.

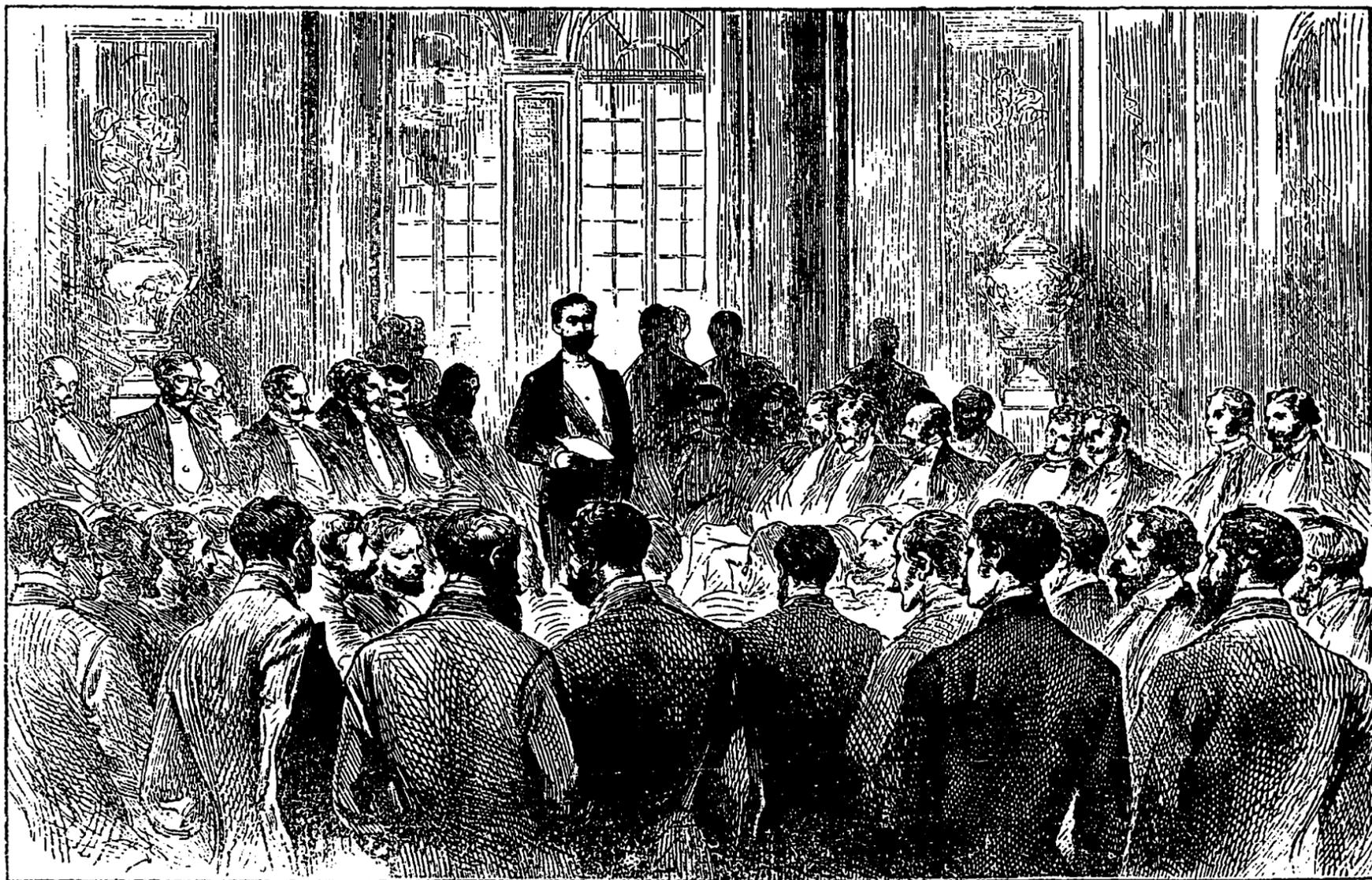
" Ne pensez-vous pas que nos compatriotes répondraient généreusement à cette proposition patriotique ? " Vos militaires canadiens, votre presse, vos gens de lettres se feraient un plaisir d'aider le mouvement."

Le projet de M. C. Villeneuve est très louable et nous nous faisons un véritable plaisir de lui en faciliter l'exécution en lui ouvrant les colonnes de notre journal.

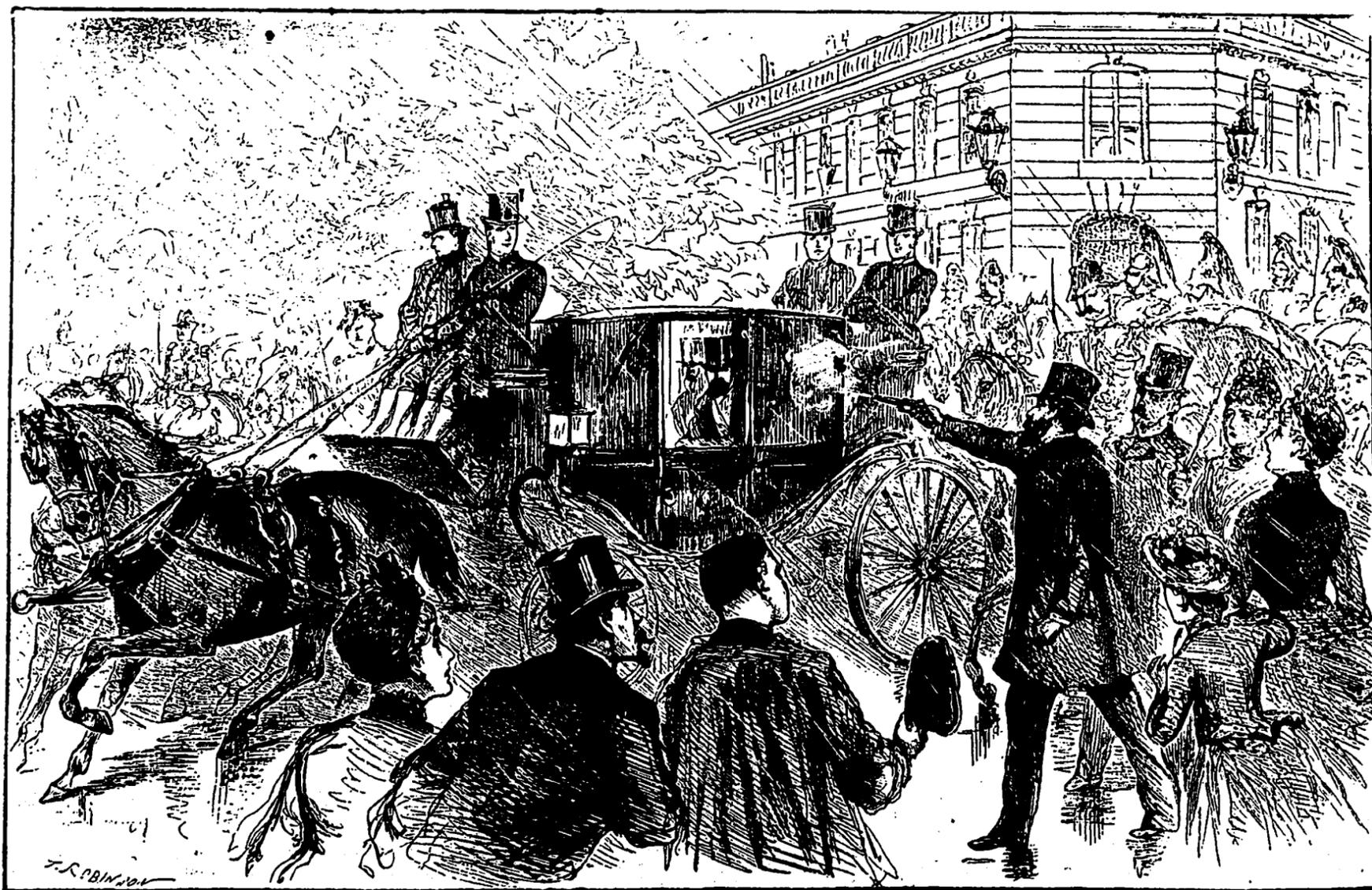
Qu'un citoyen éminent s'inscrive en tête de la liste de souscription, et nous sommes certain que la somme nécessaire sera promptement réalisée, vu le grand nombre d'amis et d'admirateurs qu'à ici M. Chartrand.

## CRIBLE DE COUPS DE COUTEAUX

A Albi, France, le docteur Cassan, médecin de l'asile des aliénés du Bon Sauveur, a été assassiné. En entrant dans sa chambre vendredi matin, son domestique l'a trouvé étendu sur le lit, vêtu d'une chemise de nuit ; le corps était littéralement criblé de coups de couteau et la tête était presque séparée du tronc. Le docteur Cassan était un homme d'habitudes tranquilles, très respecté de tous ceux qui le connaissaient. Il avait été maire d'Albi sous l'empire et sous le régime du 16 mai.



LE PRÉSIDENT CARNOT AU PALAIS DE VERSAILLES



UN FOU TIRE SUR LE PRÉSIDENT

## UN HEROS DE 1870

III

(Suite et fin)

Neuf jours ont fui. Ducrot à cheval se promène  
En rêvant au plaisir de revoir l'ennemi,  
Car il l'attend. Depuis bientôt une semaine  
Ce fameux général n'a presque point dormi.

Au détour d'une route, à travers le feuillage,  
Il croit voir onduler dans le lointain brumeux  
Une mer de soldats : tel on voit du rivage  
Mollement s'avancer les flots silencieux.  
Tiens ! ce sont les enfants de la blonde Allemagne,  
So dit le promeneur, en mettant son lorgnon ;  
Nous leur ferons danser, ici, dans la montagne,  
Un joli moulinet aux accords du canon . . . . .  
Ils aiment ce jeu là, si j'en crois ma mémoire,  
Eh bien, ces beaux danseurs ne seront pas déçus !  
Mais ! ils sont très nombreux : la plaine en est tout noire !  
Bah ! qu'importe leur nombre, ils seront bien régus !

Sur ce, le général pique au flanc sa monture  
Et s'élançe au galop vers le camp des soldats.  
—Aux armes ! leur dit-il, de sa voix mâle et pure,  
Les Allemands sur nous s'avancent à grands pas !  
Leur nombre est légion ; mais vous êtes des braves  
Qui ne comptez jamais le nombre des rivaux ;  
Si vous ne voulez pas devenir leurs esclaves,  
Ni même leur livrer vos glorieux drapeaux,  
Alors, repoussez-les ! N'ayez aucune crainte,  
Soldats, d'être vaincus ; non ! luttiez vaillamment  
Sous le regard de Dieu, car votre cause est sainte,  
Et Dieu vous aidera jusqu'au dernier moment !  
Tous les soldats en cœur à cet appel répondent :  
—Nous vous suivrons partout, ô noble général !  
—Ah ! merci, fait Ducrot ; vos cris puissants inondent  
Mon âme d'allégresse . . . . . — Attendez le signal.

\* \* \*

L'heure succède à l'heure et l'ombre à la lumière,  
La nuit sur la nature étend son voile noir ;  
La lune au bord du ciel—montrant sa tête altière—  
Scintille tout à coup comme un bel ostensor.  
Tout est silencieux. Ducrot et son armée  
Attendent, l'arme aux bras, le terrible moment  
Où la tourbe prussienne—ivre de renommée—  
Viendra les attaquer dans leur retranchement.  
Mais le temps passe, et rien ne trouble le silence.  
Si ce n'est, quelquefois, les murmures du vent.  
Enfin l'aube paraît, et l'horizon immense  
Réflète les charmes d'un beau soleil levant.

Les belliqueux Français sont enuoyés d'attendre ;  
Ils ne redoutent pas leurs ennemis, oh ! non !  
Car leur unique vœu, maintenant, est d'entendre  
La voix de la trompette et celle du canon.  
Néanmoins, imitant du général l'exemple,  
Ils offrent au Seigneur les prémices du jour,  
Et ce champ de combat se convertit en temple  
D'où montent vers le ciel des prières d'amour.  
Puis, ce devoir rempli, les cuisiniers préparent,  
Avec habileté, les modestes repas.  
La marmite est au feu. Tous les soldats s'emparent  
De leurs brillants couteaux pour trancher le lard gras.  
Bref, le lard est servi. La cloche carillonne,  
Invitant tout le monde à manger sans façon.  
Le vin ne manque pas. La bonne humeur rayonne  
Sur les fronts, et les cœurs vibrent à l'unisson.

Mais, dominant les ris, les tirades joyeuses,  
La voix du général fait entendre ces mots :  
—Aux armes ! j'aperçois les cohortes nombreuses ;  
Vainquons ! car la défaite est le plus grand des maux !

Les soldats, oubliant le vin et la gamelle,  
Obéissent de suite à l'ordre de Ducrot,  
Qui suit leurs mouvements de sa vive prunelle  
En allant et venant sur son cheval au trot.

Les Prussiens, l'air railleur, vers les Français s'avancent,  
Mais ceux-ci sont déjà prêts à les recevoir.  
Ducrot (et comme lui tous ses officiers pensent)  
Croit le moment venu de montrer son savoir.  
Il commande aux soldats de commencer la lutte  
Par un feu bien nourri. Le feu gronde aussitôt ;  
Et, spectacle effrayant, des deux côtés on lutte  
Avec un héroïsme où la colère éclot.  
Allemands et Français combattent face à face,  
Et semblent décidés à vaincre ou bien mourir :  
Oui, lorsqu'un soldat tombe, un autre le remplace,  
Convaincu qu'à son tour la mort va le saisir !

La mort, sans préférence, enlève aux deux armées  
Des hommes de valeur, quo dis-je ? des héros !  
Elle n'a pas d'égard pour leurs jeunes années,  
Non ! comme les blés mûrs ils tombent sous sa faux !

O mort, cruelle mort ! pour assouvir ta haine,  
Tu fais couler à flot le sang de tous ces preux ;  
Tu plonges à la fois dans le deuil et la peine  
Des mères au cœur d'or et des enfants heureux !

Ils n'ont plus de soutien, ils n'ont plus d'espérance !  
Ah ! qui donc désormais leur donnera du pain ?  
Qui les consolera quand l'amère souffrance  
Posera sur leur front sa redoutable main ? . . . . .  
Mais la mort ne dort pas, au contraire elle veille  
Et moissonne à son gré les faibles et les forts :  
" On a beau la prier," elle n'a point d'oreille  
Pour écouter nos voix, nos douloureux accords . . . . .  
Elle épargne à présent les soldats de la Prusse  
Et frappe les Français qui luttent vainement ;  
Ceux-ci vont succomber, mais Ducrot, plein d'astuce,  
Sous le dôme d'un bois les place adroitement.

\* \* \*

Le pauvre général a la douleur dans l'âme :  
Six cents vingt-deux des siens sont au nombre des morts  
Que faire ? va-t-il fuir ? Non ! ce serait infâme,  
Et partout le suivrait la honte ou le remords . . .  
Mais il devra lutter, hélas ! sans espoir même,  
Car les Prussiens à peine ont perdu cent soldats.  
" N'importe ! je mourrai pour la France que j'aime,  
Dit-il : un Français meurt, mais il ne se rend pas !"  
Il crie à ses héros : —Quittons notre retraite  
Et de rechef allons au poste de l'honneur ;  
Impossible pour nous d'éviter la défaite,  
Prouvons donc aux Prussiens que nous avons du cœur !

La résignation brille sur la figure  
De ces braves soldats luttant vingt contre cent ;  
Mais personne ne jette une plainte, un murmure,  
Ils ont déjà juré de répandre leur sang !

Le général alors à leur tête se place  
En leur disant : —Soldats, imitons nos aïeux :  
Lorsque des ennemis s'emparaient d'une place,  
Ils les en délogaient, eh bien, faisons comme eux !  
Sur ce, l'œil enflammé, le voilà qui s'élançe,  
Et fait pleuvoir sur eux le feu de ses canons.

Les Allemands, surpris d'une attaque aussi rude,  
Ne peuvent tout d'abord riposter à ce feu ;  
Mais leur général parle, et sa fière attitude  
Leur donne du courage et les rassure un peu.  
Puis un combat nouveau, gigantesque, commence :  
Ces puissants ennemis ne se ménagent pas.  
On dirait, à les voir, qu'ils sont pris de démence,  
Tant ils semblent contents, d'affronter le trépas.  
Balles, boulets, obus tombent comme la grêle ;  
Une épaisse fumée aveugle les soldats ;  
Aux plaintes des blessés, la trompette entremêle  
Sa larmoyante voix aussi triste qu'un glas.

Les Français tiennent bon. Le bruit de la mitraille,  
Loin de les effrayer, augmente leur ardeur ;  
Ils veulent à tout prix gagner cette bataille  
Qui renferme pour eux le salut et l'honneur.

Mais, qu'est-ce ? entendez-vous les hourras frénétiques  
Qu'ils poussent vers le ciel en combattant toujours ?  
Ils viennent de ravir aux sujets germaniques  
Douze ou treize canons aux énormes contours !  
Alors les Allemands, le front chargé de rage,  
Font mine d'avancer sous le feu des Français,  
Mais en vain ! car ceux-ci redoublent de courage  
Et leur font essayer un nouvel insuccès.

\* \* \*

Ducrot observe tout. Il voit parmi ses braves  
Un homme culbuter à lui seul maints luttteurs,  
Leur infligeant à tous de ces blessures graves  
Que ne peuvent guérir les plus savants docteurs ;  
Car ceux qu'il a frappés de sa main vengeresse  
Sont là, sans mouvement, sur l'humide gazon,  
Où peut-être les vers, dans une heure d'ivresse,  
Réduiront leur cadavre à l'état de limon !

Mais ce chanceux tireur que l'héroïsme guide  
Pourra-t-il résister aux coups des ennemis ?  
Regardez-le : de sang sa tunique est humide ;  
N'importe ! il lutte encore, les membres tout meurtris !  
Mais, ô bonheur ! il voit que l'ennemi recule ;  
Il avance à la course avec ses compagnons,  
Poursuivant les fuyards, les tuant sans scrupule,  
Comme on écraserait du pied des mouches . . . . .  
Tout à coup il terrasse un Prussien héroïque  
Qui vient de dérober aux Français un drapeau ;  
Il arrache au voleur cette belle relique,  
Plus pure à ses regards que le cristal de l'eau !

Quel est donc ce héros à la forte encolure  
Que Bellone a chargé des lauriers du vainqueur ?  
Examinez les traits de sa noble figure,  
Et vous reconnaîtrez le forgeron Francœur !  
Les malheurs ont blanchi ses beaux cheveux d'ébène  
Et creusé sur son front un glorieux sillon ;  
Blessé mais non soumis : il est semblable au chêne  
Qui résiste longtemps aux coups du bucheron . . . . .  
Il baise avec amour le drapeau de ses pères  
Après l'avoir pressé tendrement sur son cœur ;  
Puis, sans respect humain, récite des prières  
Que sa famille, au ciel, doit répéter en chœur !

\* \* \*

L'ardeur chez les Prussiens semble un instant renaitre,  
Car leur mitraille gronde encore avec éclat.  
Mais en les regardant nous pouvons reconnaître  
Que c'est le désespoir qui les pousse au combat.  
Pierre alors se redresse et prend sa carabine,  
De l'échec de la veille il veut venger l'affront  
Ciel ! soudain son bras tremble et sa tête s'incline :  
Il vient de recevoir deux balles dans le front . . . . .  
Il tombe enseveli dans un linceul de gloire,  
Ce modeste artisan que rien n'intimida,  
En murmurant ces mots que je livre à l'histoire :  
Adieu, France chérie ! Adieu, beau Canada !

J.-B. CAQUETTE.

(FIN.)

## LA CONDAMNATION D'ETIENNE DESCHAMPS

Le docteur Hava, de la Nouvelle-Orléans, et un écri-  
vain de talent, une jeune femme bien connue dans la  
même ville sous le nom de plume de Constant Beauvais,  
nous écrivent que la récente condamnation à mort du  
dentiste Etienne Deschamps, accusé d'avoir assassiné une  
fillette de douze ans, a causé une pénible émotion dans  
la population franco-louisianaise.

Le crime de Deschamps, si crime il y a, nous écrivent  
en substance nos deux correspondants, a été très exagéré.  
D'abord l'enquête de coroner a démontré qu'il n'y avait  
pas eu de viol, comme on l'avait prétendu, et ensuite il  
semble que c'est dans un accès d'aberration mentale que  
Deschamps a suffoqué sa victime en lui administrant  
une dose trop forte de chloroforme. On a dit que Des-  
champs stimulait la folie ; mais nos correspondants sont  
d'avis qu'il est réellement fou.

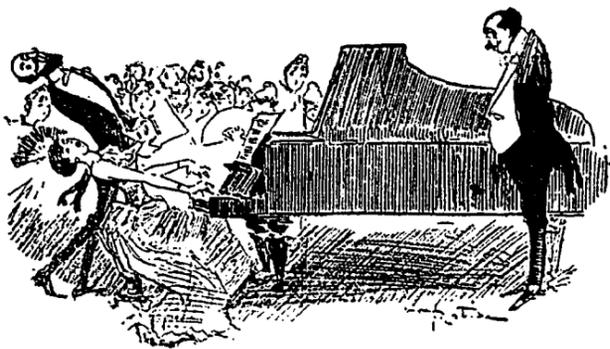
Dans tous les cas, il semble que Deschamps a été jugé  
avec une grande précipitation, pour ne pas dire avec une  
grande partialité, à cause de sa qualité d'étranger, en  
admettant qu'un Français puisse être considéré comme  
étranger en Louisiane : sa condamnation contraste singu-  
lièrement avec les acquittements scandaleux de crimi-  
nels avérés, qui ont eu lieu depuis quelques années à la  
Nouvelle-Orléans. Deschamps ne sait pas l'anglais.  
L'avocat d'office qu'on lui a assigné ignorait le français,  
de sorte que l'accusé et l'avocat ne pouvaient pas se com-  
prendre. En un mot, Deschamps a été condamné, pour  
ainsi dire, sans avoir pu se défendre. Lorsque le terrible  
verdict a été prononcé, ce malheureux n'a rien compris  
à ce qui se disait.

Le dernier mot heureusement n'a pas encore été pro-  
noncé sur ce drame ; l'affaire sera portée en appel, comme  
cela se pratique en Amérique. Les lettres du docteur  
Hava et de Constant Beauvais nous sont une preuve  
qu'il existe encore à la Nouvelle-Orléans des personnes  
généreuses qui ne craignent pas de se compromettre  
pour prendre la défense d'un malheureux ou d'un fou  
que tout semble accabler.

On télégraphie de la Nouvelle-Orléans que le dentiste  
Etienne Deschamps, convaincu récemment, comme on  
sait, de meurtre au premier de gré pour avoir causé la  
mort d'une fillette de douze ans, en lui administrant du  
chloroforme, a été traduit de nouveau devant le juge  
Marr, pour entendre sa condamnation. Lorsque le greffier  
lui a demandé, selon l'usage, ce qu'il avait à ajouter à sa  
défense avant que sa sentence fût prononcée, Deschamps  
a répondu que si on lui avait donné le temps et les  
moyens ordinaires pour se défendre, il eût prouvé son  
innocence. Mais cette question, on le sait, n'est qu'une  
simple formalité, et le juge, conformément au verdict  
rendu par le juré, a condamné Deschamps à être pendu  
le jour qui, suivant les lois de la Louisiane, sera fixé  
ultérieurement par le gouverneur de l'Etat. Mais cette  
condamnation, nous l'avons dit, n'est pas définitive, et il  
y a lieu de croire qu'aucun effort ne sera épargné pour  
faire casser le jugement, ne serait-ce que pour donner à  
Deschamps les moyens de se défendre comme à n'importe-  
quel accusé dans tous les pays civilisés.

## PETIT CODE DE LA BONNE COMPAGNIE.

(Suite)



## DU STYLE ÉPISTOLAIRE

Le style est l'homme,—a-t-on dit quelque part,—il est au moins la femme aussi, car c'est la pierre de touche de la bonne compagnie, d'une éducation soignée, en un mot du savoir-vivre et de l'usage du monde. Ainsi un *billet*, qui paraît à beaucoup la chose du monde la plus simple, doit une certaine étiquette quand on tient à se montrer une personne vraiment distinguée.

Il est de très mauvais goût de mettre une marge à la lettre que l'on écrit, et c'est pour une correspondance de commerce seulement qu'on peut se le permettre.

Dans un billet, c'est-à-dire quand on écrit une de ces petites lettres courantes qui sont la menue monnaie du style épistolaire, on peut très-bien ne pas mettre le *monsieur* ou *madame* en vedette, à moins que l'on écrive à une personne dont l'âge doit inspirer le respect, et encore le cérémonial austère n'est point nécessaire dans ces sortes de correspondances.

Une chose, par exemple, qu'une femme doit éviter quand elle écrit soit un billet, soit une lettre adressée à un homme, qu'il soit vieux ou jeune, c'est de ce servir de ces phrases :—*de vouloir bien lui faire l'honneur*,—*qu'elle a l'honneur*,—en un mot toute phrase portant le mot *honneur* avec elle.

J'en excepte, bien entendu, les lettres de grande cérémonie, écrites à des gens en place, les pétitions et autres choses du même genre, car, dans cette occasion, une femme eût-elle quatre-vingts ans et le ministre ou l'homme haut placé n'en eût-il que vingt-cinq, cette formule de respectueuse étiquette est indispensable, parce que ce n'est point à l'homme alors qu'elle s'adresse, mais à la position.

Il n'est pas bon de prendre l'habitude de faire un brouillon pour écrire une lettre, parce qu'on détruit ainsi tout le charme du style que Dieu peut nous avoir donné en nous créant, c'est-à-dire ce jet et ce je ne sais quoi qui est le véritable esprit de la plume; à moins, toutefois, que la lettre que l'on écrit soit cérémonieuse et non intime.

C'est, en général, une excellente habitude à prendre que celle de répondre promptement aux lettres qu'on reçoit; d'abord parce que, pour cette réponse immédiate, on a une facilité qu'on retrouve rarement plus tard; les choses que vous venez de lire ayant frappé votre esprit, vous êtes tout prêt à la riposte; puis qu'on ajourne, on finit souvent par oublier que c'est à soi d'écrire; et combien de refroidissements entre amis, combien de perte d'argent dans les affaires; en un mot, combien de désavantages et de désagréments de toute nature n'ont pas d'autre cause! Enfin, l'amitié, la politesse et l'intérêt exigent que l'on réponde promptement aux lettres qui vous sont écrites.

Pourtant, il est des circonstances où il est prudent d'ajourner sa réponse: c'est quand on se sent irrité par la lettre qu'on vient de lire. Rendre blessure pour blessure est toujours un gros péché contre la politesse. Il faut donc attendre que votre sang soit calmé avant de lâcher la plume, parce qu'alors, si le ton de celui qui vous a écrit est léger, une plaisanterie fine de votre plume le lui fera bien mieux sentir qu'une riposte blessante; si le tort est réel, non-seulement votre silence sera un blâme poli, mais encore ce blâme fera mille fois plus fort que tout ce que vous pourriez dire.

D'ailleurs, peut-être avez-vous mal compris la lettre que vous venez de lire, ou avez-vous été mal disposé en la lisant; alors, en répondant tout de suite dans cette disposition mauvaise, vous vous donnez un tort réel aux yeux de la personne à laquelle vous écrivez.

Une lettre piquante, ça se mange froid, disait Nestor Roqueplan, l'homme d'esprit par excellence. Prenez ceci pour règle, et agissez en conséquence.

Si pressé que vous puissiez être en écrivant un billet ou une lettre, prenez toujours le temps de les relire; car il est rare que, même dans les plus courts, on n'ait pas oublié un mot ou un point dont l'absence présente une de vos phrases d'une façon tout autre que vous ne vouliez la faire.

Il est de mauvais goût de mettre la date en tête de sa lettre: c'est après la signature qu'elle doit être placée; mais en écrivant à des personnes avec lesquelles on est intime, cela ne tire point à conséquence.

L'art d'écrire une lettre est l'une des choses les plus importantes pour entretenir le bon accord, non-seulement entre amis, mais encore dans la société en général; aussi, savoir bien tourner une lettre est-il un des principaux talents d'agrément chez une personne bien élevée.

Mais d'abord, pour qu'une lettre soit bien faite, il faut qu'elle soit écrite sans prétention, d'une façon simple, claire et naturelle. C'est une causerie intime faite sur du papier, comme on la ferait au coin du feu ou à la promenade, et un travail d'architecte bâtissant des maisons dans des rues tirées au cordeau. Enfin, il faut tremper sa plume bien moins dans son esprit que son cœur, quand on écrit à ceux qu'on aime; puis, comme disait la spirituelle madame de Sévigné, on "lâche la bride sur le cou à sa plume, et elle trotte à l'aventure".

Mais pourtant le vagabondage de votre plume ne doit pas s'écarter du chemin tracé par une bonne éducation et l'habitude de la bonne compagnie, qui imposent leur code à tous ceux qui vivent sous leurs lois. Ainsi une lettre, qu'elle soit intime, sérieuse, cérémonieuse ou autre, doit renfermer en elle la *brièveté*, la *bienséance*, la *clarté* et la *netteté*.

Par *bienséance*, j'entends qu'il faut qu'elle convienne à la chose que l'on traite, au caractère de la personne à laquelle on l'écrit; enfin qu'elle porte en elle le respect dû à ceux qui vont la recevoir.

Par *brièveté*, je veux dire qu'il faut qu'elle ne soit pas trop longue, et par là j'entends qu'elle ne contienne pas de ces phrases à perte de vue, qui sont le supplice de ceux condamnés à les lire.

Une lettre doit être *claire*, c'est-à-dire qu'il faut éviter en l'écrivant ces mots à double entente, ces conversations entortillées, ces citations qui ne sont ni de la science, ni du monde en dehors de ceux à qui l'on écrit.

Enfin elle doit être *nette*: j'entends par là qu'il faut qu'elle soit écrite sur du papier frais, sans tache et sans ratures; qu'il ne soit ni trop fin, ni trop gros; puis encore on doit, en écrivant, se rappeler que l'écriture est dans une lettre ce qu'est la diction dans la harangue d'un orateur; en un mot, qu'elle ne doit pas plus fatiguer les yeux de ceux qui vous lisent que la diction ne doit fatiguer les oreilles de ceux qui écoutent.

Jadis, du temps où la plume de la marquise de Sévigné chevauchait avec tant d'esprit à travers les hommes et les choses, tout le monde savait donner une saveur quelconque à sa correspondance. Le dernier des robins la plus modeste des bourgeoises, avaient si bien cette finesse et tout à la fois cette candeur de raconter ce qui se passait alors, que la moindre bribe de lettre retrouvée datant de cette époque vaut qu'on la relise et souvent même aussi qu'on la relise. Mais aujourd'hui quelle différence! On aligne des phrases entremêlées de mots qui ne figurent nul part que dans un certain monde, on a l'air de tenir les livres de ses tendresses et de ses affaires enfin l'on prend la plume, non par plaisir, mais comme corvée.

"La lettre, cette chose charmante, cette rêverie tout éveillée, ce monologue à deux, cette école buissonnière de la fantaisie ou de la mélancolie; la lettre, ou l'on mettait du rire et des larmes, de la pluie et du soleil, du souvenir et de l'espérance, cette chose charmante disparaît; la lettre se meurt! la lettre morte!"

Voilà ce qui s'écrit et se dit; permettons-nous que ce soit la vérité! J'espère que non; aussi je veux employer toute ma modeste science pour vous conseiller, de façon qu'écrire une lettre ne soit plus pour vous une fatigue, mais un plaisir: car, généralement, on fait bien ce qui amuse.

MME. DE BASSANVILLE.

(à suivre)

## ECHOS DES THÉÂTRES ET CONCERTS



Malgré le temps détestable qu'il faisait le 20 courant, un grand nombre de personnes assistaient au concert d'adieu donné par M. Ed. Lebel.

A l'exception d'un solo de violon que M. J. A. Duquette devait jouer, le programme a été fidèlement exécuté.

M. E. Duquette a chanté, d'une voix tonnante, *Page, écuyer, capitaine*, de Membre.

Le bénéficiaire, M. Lebel a fait preuve de science musicale en chantant avec un goût exquis *La Nuit*, de Lataste.

Il s'est aussi fort bien acquitté d'une lamentation intitulée *Pauvre France*. Qu'il me soit permis de lui faire observer, cependant, que le choix de cette chanson était assez mauvais, en ce moment où notre mère-patrie est en pleine prospérité.

Ce n'est pas quand une puissance est la plus riche de son continent, quand elle est en pleine fête, qu'il est opportun de la plaindre et de chanter que pour elle, "le jour de deuil est arrivé."

C'est parce que je sais que M. Lebel prendra ces observations en bonne part que je me permets de les lui faire.

M. Paul Wiillard, que l'on a bien rarement le plaisir d'entendre, a dit avec finesse deux charmantes poésies: *La Robe*, de Manuel et *Le Petit Lapin*, de de Jussieu.

Diction parfaite, gesticulation correcte et sobre, intonation toujours juste, rien ne manque à ce distingué professeur pour en faire un artiste d'élite.

A noter aussi MM. Chs. Labelle, plein d'une joyeuse bonhomie, Mme A. Filiatrault et Mme Médéric Lanctôt.

\*\*

Aujourd'hui et jeudi, Mme Teresa Carreno donnera un concert au Queen's Hall.

Elle passe pour une pianiste *di primo cartello*.

\*\*

La troupe des "Haverly Cleveland Minstrels" a joué à l'Académie de Musique, la semaine dernière.

Comme "Minstrels", les membres de cette troupe sont très bons.

Les costumes sont riches et de bon goût.

Les jeunes Japonais ont été très applaudis.

Je citerai, parmi les meilleurs chanteurs: MM. Banks Winter, J. Norrie, R. G. Knowles.

Tant pis! je le lâche!

M. Eiffel et l'un de ses contre-maîtres ont besoin de mesurer une pièce de fer de la tour.

Ils montent péniblement à la hauteur où se trouve cette pièce de fer et, arrivée là, s'aperçoivent avec stupeur qu'ils n'ont pas de mètre, ni l'un ni l'autre.

A quelle hauteur se trouvent-ils?

Ils sont à deux sans mètres!

Pardonnez!



Avec les courses du printemps commencent à se dessiner l'ensemble des toilettes qui donneront le ton à la saison ; et il y a à choisir dans la collection des étoffes nouvelles. Ce qui prime, ce sont les broderies et les rayures soie et laine, puis les grands dessins ramages sur fonds gris-bleu, rose ancien ou vert ortie, produisant un reflet merveilleux. Les bordures à dessins or sur toutes nuances et enfin comme nouveauté élégante, les broderies en soie blanche fournissant toute la garniture des robes en n'importe quelle couleur. Ce sont ces dernières qui sont les plus admirées. La mode leur fait accueil à cause de l'étrangeté de leur garniture qui leur assure un succès. Cette bordure blanche ressort à merveille sur les teintes cuivre, palmier, hirondelle, nil, etc., des brillants et fins lainages que les fabricants nous offrent.

Avec ces jolies toilettes, les chapeaux rivalisent en fraîcheur et en délicatesse. On remarque de délicieux petits béguins ; des capotes en fleurs ravissantes, chiffonnées dans un soupçon de tulle vert pâle, rose ou mauve ; impossible de rêver rien de plus coquet. Les grands chapeaux sont tout aussi séduisants avec leurs bords droits et plats et leur calotte basse recouverts d'un fouillis de feuillage dans lequel s'épanouit une belle rose ou une touffe d'anémones et de crocus aux couleurs vives et multiples.

Les bébés dont nous allons nous occuper aujourd'hui sont délicieux, parés des jolies choses que la Mode crée pour eux. Ce petit monde a des ateliers spéciaux pour confectionner costumes et coiffures. Les artistes qui s'occupent d'inventer les coquets modèles qui doivent les parer ont fort à faire et leur imagination travaille autant pour eux que pour leurs grandes sœurs et leurs mères, car aux fillettes comme aux tout petits, il faut à chaque saison de la nouveauté.

Pour les bébés, la robe anglaise, avec son haut volant de broderie formant la jupe, son corsage décolleté, garni d'une broderie autour, et ses petites manches bouffantes sur lesquelles on pose un chou en ruban pareil à celui de la ceinture est tout ce qui se fait de mieux. Pour cet âge la grande capeline en soie royale, au fond coulissé très large et à grande passe tuyautée, ornée de plumes, coiffe bien gentiment leur frais visage. Pour l'été, ce chapeau se verra en paille d'Italie, garni de nœud de ruban, en batiste et en tulle brodé sur transparent bleu ou rose. Pour les tout petits que l'on porte il y a aussi le chapeau rond, en paille de fantaisie blanche, relevé devant et orné d'une ruche de tulle et de ruban comète posant sur le front. Comme garniture sur le dessus, un beau nœud en ruban de faille ou un panache de plumes d'autruche blanches.

Pour un âge plus avancé, voici une charmante petite robe en bengaline de soie gris argent. La jupe badinée à la taille est ornée de trois rangs de plis cerceaux en bas. Corsage ouvert devant et au dos sur un plastron de velours quadrillé de deux tons rouges. Les devants forment draperie froncée aux épaules et se croisent à la taille sous une belle agrafe en acier taillé. Manches plates en velours, avec bouffant bengaline dans le haut. Chapeau auréole en paille grise coulissé de crêpe rouge. Sur le dessus, grand nœud en ruban pékiné gris et rouge.

Les costumes des fillettes participent de tous les styles en faveur dans le moment, et les robes Empire, Directoire et Restauration, aux jupes droites collantes garnies dans le bas de plis dans lesquels on passe un ruban, aux manches bouffantes à l'épaule, et aux corsages froncés sous la ceinture nouée derrière, sont de formes courantes. Pour elles aussi, la gentille jaquette et la veste ouverte, à grands revers sur une chemisette de surah ou de crêpe de Chine. Elles auront encore pour les jours chauds la robe en tulle grec crème ou écru, qui est la coqueluche du moment.

Je cite en ce genre une jupe finement plissée en surplis et relevée par des nœuds de ruban rouge. Corsage à la vierge, décolleté, garni à l'encolure d'une ruche en

taffetas déchiquetée vieux rouge, même rouge, même ruche au bord du transparent rouge, au-dessus de laquelle la robe de tulle vient s'arrêter. Avec cette toilette la capeline, en tulle grec coulissé, sera ornée de nœuds en ruban rouge ou d'une gerbe de coquelicots.

La lingerie, qui chaque jour édite de charmante chose montre une bienveillance toute particulière en faveur des enfants. Cette saison fourmille de coquets modèles pour les bébés et les fillettes. Petites robes de maison en étoffe anglaise, en andrinople garnies de broderies de couleur, et tabliers sous toutes les formes. Les uns ont un empiècement arrondi orné de galons brodés au point russe. Les devants sont formés de petits plis séparés par des entre-deux brodés, même broderie à la ceinture sur laquelle se monte la petite jupe, froncée ou plissée, coquettement ornée au bas de plis et de broderie. Pour manches, des petits jockeys croisés achèvent la grâce de ce gentil modèle. Mais le plus joli de tous encore, est le tablier-bavette. La petite pièce de poitrine froncée dans le haut, sous une patte recouverte de broderie, est resserrée à la taille sous la ceinture, l'épaulette est nouée d'un ruban assorti à la nuance du tablier, et les petites poches posées de biais sont également ornées d'un nœud en bouffette. Ce tablier se fait en batiste de toutes nuances. Rien de plus gracieux que ce coquet accessoire, qui termine à ravir une toilette d'enfant.

Les bijoux sont à l'ordre du jour, et l'engouement qui se produit pour ces si gracieuses parures a fait éclore une variété considérable de jolis bijoux de fantaisie et autres. Impossible de décrire tout le charme de ces objets qui donnent un relief si grand à la toilette. Broches, bracelets, chaînes sont de modèles nouveaux. Toutes les fleurs sont reproduites avec un art parfait rivalisant ainsi avec la nature.

ROSE COUTURIER.

#### VARIÉTÉS

Les amies.

—Tu es allée à l'exposition avec Berthe ?

—Hélas !

—Elle m'a dit que tout ce qu'elle y a vu est affreux.

—Je le crois bien ! elle s'est arrêtée tout le temps devant les glaces !

\* \*

Dis donc, maman, s'écrie bébé, la nuit a donc un œil ?

—Pourquoi ça ?

—Dame ! puisque tu dis que tu n'as pas pu fermer l'œil de la nuit !

\* \*

A propos de l'anniversaire du décès de Judith Pasta, une des plus grandes cantatrices du siècle, le *Guide musical* conte l'anecdote suivante :

La Pasta vivait obscurément dans sa villa des bords du lac de Côme, lorsqu'un jour l'Albani, alors à ses débuts alla sonner à sa porte et fut reçu par une horrible bonne, vieillotte, mal peignée, sordidement vêtue, quelque chose comme la "compagnonne" de *Ruy-Blas*, qui, après l'avoir conduite au salon, l'y laissa seule en disant :

—Attendez quelques minutes, la signora Pasta va venir.

En effet, au bout de quelques minutes, la signora Pasta fit son apparition, et l'Albani reconnut, avec un effarement facile à comprendre, la vieille servante, mais légèrement passée au peigne et quelque peu défrisée.

—Je vous comprends, fit-elle avec un sourire. Vous vous dites : C'est donc ça, la Pasta ? Que voulez-vous ? j'ai horreur des mercenaires. Je me sers moi-même, et croyez-moi, je n'en suis pas plus mal servie.

—Mais, hasarda timidement l'Albani, ce ne sont pas là vos seules distractions ? Je ne puis croire que vous, la reine du chant, vous ayez renoncé pour toujours à la musique.

—Non, certes. C'est à la musique que je dois encore mes meilleurs instants ! Il y a des heures où le feu sacré se rallume, et alors, adieu le jardinage et les fourneaux !

Elle avait ouvert le piano ; ses doigts erraient distraitemment sur les touches, comme cherchant une mélodie envolée. Tout à coup, dans le silence de ce salon vulgaire monta comme une harmonie céleste, la cavatine de *Tancredi* : *Di tanti palpiti*.

Ce fut un charme, un éblouissement. La petite vieille était transfigurée ; elle avait reconquis la jeunesse.

#### GRAPHOLOGIE



Par le professeur Marc Say

Le grand nombre de lettres que nous recevons à ce sujet nous oblige à exiger les conditions suivantes des correspondants qui désirent avoir l'analyse de leur écriture : 1o. Ils devront avoir payé une année d'abonnement. 2o. Ils devront dire à quelle date ils se sont abonnés. 3o. Ils écriront au moins une page de leur propre composition et dans leur écriture ordinaire, donnant leur nom et prénoms, leur âge et le lieu de leur naissance ; ceci est essentiel, car nous trouverons là une garantie de la bonne foi de nos correspondants. 4o. Ils feront connaître le nom auquel nous devons leur répondre.

Nous ne prétendons pas dire la bonne aventure, ni lire dans l'avenir ; mais nous voulons donner une bonne analyse du caractère des correspondants qui se conformeront à nos conditions.

Qu'on veuille bien se rappeler qu'un abonnement ne donne droit qu'à une seule analyse.

Nos correspondants sont priés de nous faire rapport de la justesse de nos analyses. Ces rapports ne seront livrés à la publicité qu'avec la permission des correspondants.

M. R. S., Coteau Landing.—Châtain avec yeux foncés, taille assez grande et svelte. Bonne éducation et bon caractère quoique un peu irascible. Allure vive et physionomie agréable. Humeur quelques fois morose, causée par le manque d'attractions des lieux que vous habitez et le manque d'amoureux. Je crois que vous feriez une excellente et charmante épouse.

Mlle. Berthe.—Grande blonde aux yeux bleus, rêvant constamment. Vous lisez trop, et ne vous adonnez pas assez à la conversation. Très instruite et spirituelle dans vos moments de bonne humeur. Charmante dans votre mélancolie.

Paul C., Montréal.—De taille peu haute mais forte. Très brun avec yeux noirs, êtes probablement dans le commerce et devrez réussir, par votre énergie et votre esprit d'entreprise. En réponse à votre demande, je vous conseille de suivre les cours du collège commercial de M. Davis et Buie ; je crois qu'ils ont des cours du soir.

Régina M.—Plus de manuscrit m'aurait permis de faire une meilleure analyse. Dans les circonstances, je ne puis que vous dire que vous devez être brune, instruite et d'un caractère doux.

Louis Adolphe, L.—Taille forte et haute, teint châtain clair et allure affairée. Vous devez voyager pour le commerce. Grande énergie et beaucoup d'ambition.

N. C.—Envoyez vos noms et votre âge. Inutile autrement.

A la Sorbonne :

L'examineur.—Monsieur, dans l'ancienne Rome, qu'est-ce que c'était que le prétoire ?

Le candidat, de l'air le plus dégagé.—Le prétoire ? Dame, monsieur, son nom l'indique assez. C'était le mont-de-piété des Romains.

\* \*

Une dame qu'il n'est pas facile de contenter. Elle disait à son mari, qui venait de recevoir une lettre d'un de ses amis :

—Il ne dit rien pour moi ?

—Non.

—Quel goujat !

—Ah ! si ; il me charge, à la fin, de toutes ses amitiés.

—Quel hypocrite ! Il ne peut pas me souffrir !

## ZIGZAGS

Des sportsmen d'un nouveau genre, viennent d'adresser la lettre suivante à un journal américain :

" Venillez faire savoir au public que George Fehr, le *champion mangeur de pâtés*, mieux connu sous le nom de " champion mangeur de pâtés de Buffalo," a mangé un pâté en deux secondes, le 4 courant. Personne encore n'a fait mieux. M. Fehr a porté un défi à Charles Brown, il y a quelques jours ; mais ce dernier ne s'est pas montré.

" Nous sommes, aujourd'hui, décidés à parier \$35 pour Fehr et à donner à Brown cinq pâtés d'avance.

" Si Brown désire de meilleures conditions, nous sommes disposés à lui faire des concessions.



" S'adresser à l'Albion Sporting Club, Buffalo, N.-Y., où au bureau du *Whip*."

Je serais curieux de savoir au juste quelle est la dimension des pâtés à avaler et comment on a pu constater que jamais personne n'en avait mangé un en deux secondes, avant le célèbre champion :

\*\*

Un statisticien patient a calculé que chaque année, il naît 36 à 37 millions d'enfants, dans le monde entier.

D'après ce chiffre, la moyenne de la production serait de 70 enfants par minute, ou un peu plus d'un par secondes !



D'où je conclus qu'il n'y a guère de morte-saison pour les sages-femmes ou les médecins.

\*\*

Wiggins est incorrigible !

Il continue ses prophéties, mais avec plus de prudence que jadis :

Ayant reconnu qu'il était dangereux de faire des prédictions à courte échéance, il annonce maintenant qu'un tremblement de terre se fera sentir en Pennsylvanie, le 17 août 1904 !

Qu'est-ce que cela peut nous faire, et comment pourra-t-on vérifier l'exactitude de sa prophétie, puisque, si l'on en croit un de ses collègues, nous sommes destinés à être rôtis en 1897 !

RUYSDAL



On sait combien les Anglais en voyage sont crampons lorsqu'il s'agit de demander des renseignements à leurs consuls. Ils ne démarrent du bureau de leur représentant à l'étranger, qu'après avoir accablé leur compatriote de questions plus ou moins oiseuses.

L'un d'eux se présente chez le consul anglais à Messine, et lui demande imperturbablement :

—Indiquez-moi donc, je vous prie, le chemin le plus court pour le Mont Etna ?

—Oh ! c'est bien simple, réplique le consul sans sourciller, ouvrez la porte, refermez-la sur vous et demandez le chemin à la première personne que vous rencontrerez dans la rue.

John Bull, quoique dur d'oreille, ne se fit pas répéter deux fois l'indication.

## CELEBRES ACTRICES FRANÇAISES

## LE COIN DES RIEURS

Le jeune Gontran fait sa première entrée dans le monde.

Sa maman lui a bien recommandé d'éviter les phrases banales que l'on dit à sa danseuse, telles que : " Il fait chaud ! " ou bien : " Que de monde ! " ou encore : " Jolies toilettes, mademoiselle ! charmantes toilettes ! "

Alors, Gontran jure de trouver quelque chose d'original, et pendant la polka qu'il danse avec une jeune fille dont la physionomie inspire la plus fraîche candeur, il demande à cette aimable personne :

—Avez-vous eu des enfants, mademoiselle ?

\*\*

Idylle au bal :

Lui.—Oh ! mademoiselle, je vous ai vue bien souvent, allez !

Elle.—Où donc ?

Lui.—Dans mes rêves !

Elle (naïvement).—En ce cas, vous avez dû y voir aussi maman, car je vais nulle part sans elle.

\*\*

Deux bons villageois, venus à Paris pour visiter les travaux de l'exposition, se font servir un copieux dîner dans un restaurant du boulevard.

Le repas achevé, le garçon leur apporte à chacun un cure-dents, que le premier essaie en vain de couper avec son couteau.

L'autre regarde son voisin et d'un air de connaisseur :

—Mais, malheureux, ça ne se mange pas, ça ce suce !

—Vous savez que le docteur X... est très malade ?  
—C'est donc cela qu'il a fait appeler, hier, un de ses confrères en consultation.

—Tiens ! pourquoi ne se soigne-t-il pas lui-même ?  
—Sans doute par horreur du suicide.

\*\*

A l'examen du baccalauréat :

—Quel est le meilleur isolateur connu ? demande le professeur de physique.

—La pauvreté !

\*\*

A un financier qui vient de déposer son bilan :

—Qu'allez-vous dire, mon cher, à vos créanciers et actionnaires quand vous les rencontrerez ?

—Mais je ne les rencontrerai pas, ils vont à pied et moi en voiture.

\*\*

Dans un magasin de nouveautés.

Une dame examine des étoffes pour robes. Elle a fait impitoyablement déplier une à une quantité de coupes ; revenant à celles qu'elle a déjà vues, au bout d'une demi-heure, elle examine de nouveau la première qui lui a été montrée, avec une rare complaisance par le commis.

—Enfin, dit-elle sèchement, vous pourriez bien me dire si cette étoffe est à la mode.

—Mon Dieu, madame, répond celui-ci avec la plus grande courtoisie, elle y était quand vous avez commencé à la regarder, mais je ne peux plus vous en répondre maintenant.

A l'Hôtel des ventes.

On vend des ustensiles de ménage : sur la table des enchères s'étale une énorme marmite où pourrait cuire la soupe d'un régiment.

—Messieurs, dit le commissaire-priseur, qui appartient à la variété gaie de la corporation, nous mettons en vente une superbe marmite, elle est assez grande, comme vous voyez. C'est la marmite des Invalides.

—Oui, grogne un brocanteur, avec les deux anses de moins et une fêlure tout du long, en plus.

—Dans ce cas, messieurs, réplique le commissaire-priseur sans se déconcerter, c'est l'invalidité des marmites.

\*\*

—M'aimes-tu ?

—Non.

—Pourquoi ?

—Je n'aime que les femmes mariées.

—Eh bien !...Epouse-moi.

\*\*

Une camarade demande à une charmante cabotine, qui vient de se marier, comment s'est passé le mariage civil, le mariage religieux, le repas et le reste.

—Oh ! très bien, dit celle-ci ; nous avons fait la veille, une répétition générale !

\*\*

Saint-Alphonse a de vagues idées de mariage, et s'adresse à une obligeante intermédiaire, Mme Eloa Cabestan, à qui il pose ses idées sur la question.

—Je ne détesterais pas une femme simple, bien d'intérieur, un peu pot-au-feu.

Mme Eloa qui a un tact infini :

—Je vois ce qu'il vous faut : une marmite !

FEUILLETON DE "LA VIE ILLUSTRÉE"

## LA CORDE AU COU

5

DEUXIÈME PARTIE

## L'AFFAIRE DE BOISCORAN

VI

Suite

"L'hôpital de Sauveterre, dit le *Guide Joanne*, est, malgré ses proportions restreintes, un des établissements hospitaliers les mieux entendus des Deux-Charentes. La chapelle et les bâtiments neufs sont dus à la pieuse munificence de la comtesse de Maupaisan, veuve du ministre de Louis-Philippe."

Mais ce que ne dit pas Joanne, c'est que l'hôpital doit à Mme Séneschal la fondation de trois lits pour les femmes en couches. C'est également de ses deniers qu'ont été construits les deux pavillons qui flanquent la grande porte.

Un de ces pavillons, celui de droite, est occupé par le portier, le sieur Vaudevin, un vieillard superbe, qui jadis était suisse à la cathédrale, et qui aime encore à rappeler ce temps où, par sa magnifique prestance, par son uniforme rouge, son baudrier d'or, sa hallebarde et sa canne à pomme d'argent, il contribuait aux pompes du culte.

Ce portier, le dimanche matin, un peu avant huit heures, fumait sa pipe dans la cour, lorsqu'il vit arriver M. Seignebos.

Le docteur marchait d'un pas plus saccadé que de coutume, le chapeau sur les yeux, signe de bourrasque, et les mains enfoncées jusqu'au coude dans ses poches.

Au lieu d'entrer, comme tous les jours, avant sa visite, dans le réduit de la sœur pharmacienne, c'est chez Mme la supérieure qu'il monta tout droit.

Là, après un léger salut :

— On a dû, ma sœur, commença-t-il, vous amener hier soir un malade, un idiot du nom de Cocoleu.

— En effet, docteur.

— Où l'avez-vous placé ?

— Monsieur le maire lui-même l'a fait installer dans la petite chambre qui est en face la lingerie.

— Et comment s'est-il comporté ?

— Très-bien. La sœur veilleuse ne l'a pas entendu bouger.

— Merci, ma sœur, dit M. Seignebos.

Et déjà il gagnait la porte quand Mme la supérieure le retint.

— Montez-vous donc visiter ce malheureux, monsieur le docteur ? demanda-t-elle.

— Oui, ma sœur, pourquoi ?

— C'est que vous ne pouvez pas le voir.

— Je ne puis pas.

— Non, nous avons reçu de M. le procureur de la République l'ordre d'empêcher qui que ce soit, hormis la sœur qui le soigne, d'approcher de Cocoleu. Qui que ce soit, docteur, même le médecin, à moins d'urgence, bien entendu.

M. Seignebos eut un geste ironique.

— Ah ! vous avez cet ordre, fit-il en ricanant, eh bien, moi, je vous déclare que je le tiens pour nul et non avenue. M'interdire l'accès de mon malade ! Voyez-vous cela ! Que M. le procureur de la République mande, ordonne et commande en son palais de justice, rien de mieux. Mais ici, dans mon hôpital ! Ma sœur, je monte chez Cocoleu.

— Docteur, vous n'entrerez pas, il y a un gendarme de faction devant la porte.

— Un gendarme !

— Qui nous est arrivé ce matin avec la consigne la plus sévère.

Un instant le docteur demeura abasourdi. Puis tout à coup, avec une violence extraordinaire, et des éclats de voix à faire trembler les vitres :

— C'est un procédé moui, s'écria-t-il, un abus de pouvoir intolérable ! Et par les cent mille tonnerres du ciel ! j'en aurai raison, et justice me sera rendue, quand je devrais aller jusqu'à Thiers.

Et, sans saluer cette fois, il s'élança dehors, traversa la cour, et partit comme un trait, dans la direction du logis du procureur de la République.

En ce moment même, M. Daubigeon se levait, mécontent parce qu'il avait passé une mauvaise nuit, ayant passé une mauvaise nuit parce qu'il était horriblement préoccupé de cette affaire Boiscoran, comme on disait déjà.

C'est qu'il partageait presque la conviction de M. Galpin-Daveline. Vainement il se rappelait le noble caractère de Jacques, son admirable loyauté, ses sentiments si vifs de l'honneur, les preuves étaient là, flagrantes, indiscutables.

Il voulait douter, mais l'impitoyable expérience lui

criait que le passé d'un homme ne répond pas de son avenir. Et d'ailleurs, de même que plusieurs criminalistes, il pensait, sans trop oser le dire, que beaucoup de grands coupables agissent sous l'empire d'une sorte de vertige, et que c'est ainsi que s'explique la stupidité, la naïveté presque de certains crimes, commis par des gens d'une intelligence supérieure.

N'importe ! Depuis son retour de Boiscoran, il s'était tenu obstinément enfermé et il était en train de se promettre de ne pas sortir de la journée lorsqu'on sonna chez lui à briser la sonnette.

L'instant d'après, le docteur Seignebos entra comme une bombe.

— Je sais ce qui vous amène, s'écria M. Daubigeon. Vous venez pour cet ordre que j'ai donné relativement à Cocoleu.

— C'est bien cela, oui, monsieur, cet ordre est une injure.

— Il m'a été formellement demandé par M. Galpin-Daveline.

— Et vous ne le lui avez pas refusé, monsieur. C'est vous seul par conséquent que j'en rends responsable. Vous êtes procureur de la République, c'est-à-dire le chef du parquet et le supérieur de M. Galpin.

M. Daubigeon hochait la tête.

— C'est en quoi vous vous trompez, docteur, dit-il. Le juge d'instruction ne dépend ni de moi ni du tribunal. Il est en quelque sorte même indépendant du procureur général, qui peut bien lui adresser des avertissements, mais non lui tracer une ligne de conduite. M. Galpin-Daveline, en tant que juge d'instruction, exerce une juridiction à part, et il est armé de pouvoirs presque illimités. Mieux que personne un juge d'instruction peut dire avec le poète : "Ainsi je veux et j'ordonne, et ma volonté suffit."

*Hoc volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas...*

Positivement, M. Seignebos se sentait désarmé par l'accent de M. Daubigeon.

— Ainsi, fit-il, M. Galpin a même le droit de priver un malade des soins du médecin.

— Sous sa responsabilité, oui. Mais telle n'est pas son intention. Il se proposait même de vous convoquer officiellement, quoique ce soit aujourd'hui dimanche, pour assister ce matin à un nouvel interrogatoire de Cocoleu. Je suis surpris que vous n'avez pas reçu son assignation ou que vous ne l'avez pas vu à l'hôpital à l'heure de votre visite.

— Alors, j'y cours, s'écria le médecin.

Et il repartit précipitamment, et bien lui prit de se hâter, car sur le seuil de l'hôpital, il se trouva en face de M. Galpin-Daveline, lequel arrivait d'un pas solennel, suivi de son inévitable greffier Méchinot.

— Vous arrivez à propos, monsieur le docteur, commença le juge.

Mais si rapide qu'eût été la course du docteur, elle lui avait donné le temps de réfléchir et de se calmer. Au lieu donc d'éclater en récriminations :

— Oui, je sais, répondit-il d'un ton de politesse railleuse. C'est au sujet de ce pauvre diable, à qui vous avez donné un gendarme pour garde-malade. Nous pouvons monter, je suis tout à vos ordres.

La chambre où l'on avait placé Cocoleu était vaste, blanche à la chaux, et n'avait pour tous meubles qu'un lit, une table et deux chaises. Le lit devait être bon, mais l'idiot en avait enlevé matelas et couvertures, et s'était couché tout habillé sur la paille.

C'est là que le trouvèrent le médecin et le juge.

Il se dressa à leur vue, mais apercevant le gendarme, il poussa un cri et fit un mouvement pour se cacher sous le lit.

Ce fut même si manifeste, que M. Galpin-Daveline ordonna au gendarme de sortir. S'avançant alors :

— N'aie pas peur, mon garçon, dit-il à Cocoleu, nous ne te ferons pas de mal. Seulement, il faut nous répondre. Te souviens-tu de ce qui est arrivé l'autre nuit au Valpinson ?

Cocoleu éclata de rire, de ce rire navrant particulier aux idiots, mais il ne répondit pas.

Et c'est en vain que, pendant une heure, le juge varia ses questions, priant, menaçant et promettant tour à tour, invoquant même le souvenir de Mme de Claudieuse, il ne lui arracha pas une syllabe.

A bout de patience :

— Allons-nous en, dit-il enfin ; ce misérable est décidément au-dessous de la brute.

— Était-il donc au-dessus, monsieur, demanda le docteur, quand il vous a désigné M. de Boiscoran ?

Mais le juge parut ne pas entendre ; et au moment de quitter Cocoleu :

— Vous savez que j'attends votre rapport, docteur, dit-il au médecin :

— Avant quarante huit heures, j'aurai l'honneur de vous le remettre, monsieur, répondit M. Seignebos.

Et tout en s'éloignant :

— Même, grommelait-il, ce rapport pourrait bien vous gêner, monsieur le juge !

M. Galpin-Daveline fût entré dans une belle colère, s'il eût soupçonné la vérité !

Le rapport de M. Seignebos était prêt, et s'il ne le

remettait pas immédiatement au juge d'instruction, c'est qu'il avait calculé que, plus il tarderait, plus il aurait chance de déranger le plan de la prévention.

— Puisque je le garde encore deux jours, pensait-il, tout en regagnant sa maison, pourquoi ne le communiquerai-je pas à cet avocat venu de Paris avec Mme de Boiscoran ? Rien ne m'en empêche, que je sache, puisque dans son trouble, ce pauvre Galpin a totalement oublié de me faire prêter serment.

Mais il s'interrompit.

Oui ou non, selon le code qui régit la médecine légale, avait-il le droit de donner connaissance d'une pièce de l'instruction à l'avocat du prévenu ?

Cette question le troublait. Car s'il se vantait de ne pas croire en Dieu, il croyait fermement au devoir professionnel et se fût fait hâcher en morceaux plutôt que de manquer aux obligations médicales.

— Mais mon droit est clair, grommelait-il, et indiscutable. C'est le serment seul qui engage. Les textes sont précis et formels. J'ai pour moi les arrêts de la cour de cassation des 27 novembre et 27 décembre 1828, et ceux du 13 juin 1835, du 9 mai 1844 et du 26 juin 1863.

Le résultat de cette délibération fut que le docteur Seignebos, dès qu'il eut déjeuné, mit son rapport dans sa poche, et s'en alla, par les rues détournées, sonner rue de la Rampe, chez M. de Chandoré.

Tantes Lavarunde et Mme de Boiscoran étaient encore à la grand'messe, où elles avaient cru politique de se montrer, et il n'y avait au salon que Mlle Denise, grand-père Chandoré et M. Folgat.

Grande fut la surprise du vieux gentilhomme en voyant apparaître le docteur.

M. Seignebos était bien son médecin, mais il y avait entre eux de telles divergences d'opinion, que jamais, hors les cas de maladie, ils ne se visitaient.

— Si vous me voyez, dit le docteur, dès le seuil, c'est que, sur mon âme et conscience, je crois M. Boiscoran innocent.

Pour ces seuls mots, Mlle Denise lui eût sauté au cou, et c'est avec l'empressement de la reconnaissance, qu'elle lui avança un fauteuil en lui disant de sa plus douce voix :

— Asseyez-vous donc, je vous prie, cher docteur.

— Merci, fit-il brusquement, bien obligé !

Et s'adressant plus particulièrement à M. Folgat :

— Ma conviction, dit-il, revenant à sa marotte, est que M. Boiscoran est victime du courage qu'il a eu d'affirmer hautement ses opinions républicaines. Car votre futur petit-fils est républicain, monsieur le baron.

Grand-père Chandoré ne sourcilla pas.

On fût venu lui apprendre que Jacques avait été membre de la Commune qu'il n'en eût probablement pas été plus ému. Denise l'aimait. Cela suffisait.

— Or, poursuivait le docteur, je suis radical, moi, maître...

— Folgat, dit l'avocat.

— Oui, M. Folgat, je suis radical, et il est de mon devoir de défendre un homme dont la religion politique se rapproche de la mienne. C'est pourquoi je viens vous soumettre mon rapport médical, afin que vous en tiriez parti pour la défense de M. Boiscoran et que vous me suggériez vos idées.

— Ah ! c'est un immense service, monsieur, s'écria le jeune avocat.

— Mais entendons-nous, fit sévèrement le médecin. Lorsque je parle d'adopter les idées que vous pourriez avoir, c'est en tant qu'elles ne blesseront en rien la vérité. Pour arracher mon fils, si j'en avais un, à l'échafaud, je ne souillerais pas mes lèvres d'un mensonge qui serait une atteinte à la majesté de ma profession.

Il avait tiré son rapport de la poche de sa robe de lévite, il le déposa sur la table en disant :

— Je viendrai le reprendre demain matin. D'ici là, vous aurez le temps de le méditer. Je voudrais seulement vous en signaler la partie essentielle, le point culminant, si j'ose m'exprimer ainsi.

Il s'exprimait, en tout cas, avec une sorte d'hésitation, et en regardant fixement Mlle Denise, comme pour lui faire comprendre qu'il eût été content qu'elle se retirât.

Voyant qu'elle ne bougeait pas :

— Une discussion médico-légale, fit-il, n'intéressera guère mademoiselle.

— Eh ! monsieur, interrompit la jeune fille, comment ne serais-je pas intéressée passionnément, lorsqu'il s'agit de l'homme dont je dois devenir la femme.

— C'est que les dames sont, en général, très impressionnables, dit assez peu poliment le docteur, très sensibles.

— Rassurez-vous, docteur. Pour le salut de Jacques, je saurais montrer une énergie virile.

Le docteur connaissait assez Mlle Denise, pour comprendre qu'elle ne s'éloignerait pas.

— Comme il vous plaira ! grommela-t-il.

Et se tournant vers M. Folgat :

— Vous le savez, reprit-il, deux coups de fusil ont été tirés sur M. de Claudieuse. Le premier, qui l'a atteint au flanc, n, comme on dit, légèrement écarté. Le second, qui a frappé l'épaule et le cou, a fait balle.

— Je sais cela, dit l'avocat.

— La différence des effets prouve que ces deux coups

ont été tirés de distances inégales, le second de plus près que le premier.

—Je sais, je sais.

—Permettez. Si je rappelle ces détails, c'est qu'ils ont leur valeur. Appelé au milieu de la nuit près de M. de Claudieuse, je procédai immédiatement à l'extraction des grains de plomb. Pendant que j'opérais, M. Galpin est arrivé. Je croyais qu'il allait me demander à voir les plombs déjà retirés, il n'en a pas eu l'idée, tant il avait la cervelle à l'envers. Il ne songeait qu'au coupable, à son coupable. Je ne lui ai pas rappelé l'a, b, c, de son métier, ce n'est pas mon affaire. Le médecin doit obtempérer aux injonctions de la justice, mais non pas aller au devant.

—Et alors ?

—Alors, M. Galpin est parti pour Boiscoran et j'ai continué ma besogne. J'ai extrait cinquante-sept grains de plomb des plaies du côté, et cent neuf des blessures de l'épaule et du cou. Et cela fait, savez-vous ce que j'ai constaté ?

Il s'arrêta, ménageant son effet ; et l'attention lui semblant assez surexcitée :

—J'ai constaté, reprit-il, que le plomb des deux blessures n'est pas pareil.

M. de Chandoré et M. Folgat eurent en même temps une même exclamation :

—Oh !

—Le plomb du premier coup, continua M. Seignebos, celui qui a atteint le flanc, est de la cendrée aussi menue que possible. Le plomb des blessures de l'épaule, au contraire, est d'un numéro assez fort, de ce celui, je crois, qu'on emploie pour le lièvre. J'en ai là, d'ailleurs, des échantillons.

Et, en disant cela, il déployait un morceau de papier blanc où se trouvaient dix ou douze grains de plomb, tachés de sang coagulé, et dont la différence de grosseur sautait aux yeux.

M. Folgat semblait confondu.

—Y aurait-il donc eu deux assassins ! murmura-t-il.

—Je pense plutôt, dit M. de Chandoré, que l'assassin, comme beaucoup de chasseurs, avait un canon chargé pour les petits oiseaux et l'autre pour le lièvre ou le lapin.

—En tout cas, reprit M. Folgat, ceci écarte toute idée de préméditation. Ce n'est pas avec de la cendrée qu'on charge son fusil, quand on part pour tuer un homme.

En ayant assez dit à ce qu'il pensait, le docteur Seignebos se leva pour se retirer, lorsque M. de Chandoré lui demanda des nouvelles du comte de Claudieuse.

—Il n'est pas bien, répondit le docteur, le déplacement, malgré toutes les précautions, l'a énormément fatigué. Car il est à Sauveterre, depuis hier, installé provisoirement dans une maison que M. Sèneschal lui a louée, rue Mautrec. Toute la nuit il a eu le délire, et quand je me suis présenté chez lui, ce matin, je ne crois pas qu'il m'ait reconnu.

—Et la comtesse ? interrogea Mlle Denise.

—Mme de Claudieuse, mademoiselle, est tout aussi malade que son mari, et si elle m'eût écouté, elle se fût mise au lit. Mais c'est une femme d'une rare énergie, et qui, d'ailleurs, puise dans son affection pour le comte une force de résistance inconcevable.

Il avait, tout en parlant, gagné la porte.

—Pour ce qui est de Cocoleu, ajouta-t-il, l'examen de son état mental pourrait bien révéler des particularités auxquelles on ne s'attend guère. Mais nous en recauserons plus tard. Et sur ce, mademoiselle et messieurs, j'ai l'honneur de vous saluer.

—Eh bien ! demandèrent Mlle Denise et M. de Chandoré, dès qu'ils eurent entendu la porte de la rue se refermer sur le docteur Seignebos.

Mais déjà s'était refroidi l'enthousiasme de M. Folgat.

—Avant de me prononcer, répondit-il prudemment, j'ai besoin d'étudier le rapport de ce digne médecin.

Malheureusement ce rapport ne contenait rien que n'eût dit M. Seignebos. Et c'est en vain que le jeune avocat employa son après-midi à chercher comment en tirer parti. Il y découvrit, certes, des arguments qui seraient d'une haute valeur pour la défense, si M. de Boiscoran venait à être traduit en cour d'assises, mais il n'y trouvait aucun moyen de nature à faire lâcher prise à la prévention.

Toute la maison était donc sous l'empire d'une déception cruelle, lorsque, sur les cinq heures, le vieil Antoine arrive de Boiscoran. Il sembla fort triste.

—Je suis relevé de ma faction, dit-il ; ce tantôt, à deux heures, M. Galpin est venu lever les scellés. Il était accompagné de son greffier Méchinnet et amenait M. Jacques, qui était gardé par deux gendarmes en bourgeois. L'appartement ouvert, ce Galpin de malheur a fait reconnaître à monsieur les vêtements qu'il portait le soir de l'incendie, ses bottes, son fusil Klebb et l'eau de la cuvette. La reconnaissance terminée, l'eau a été transvasée dans un grand bocal qui a été scellé et confié à un gendarme. On a ensuite mis dans une malle les effets de monsieur, son fusil, plusieurs paquets de cartouches, et enfin divers objets que le juge appelait des pièces de conviction. La malle a été scellée comme le bocal, portée sur la voiture, et le Galpin est parti en me disant que j'étais libre.

—Et Jacques, interrogea vivement Mlle Denise, quelle était son attitude ?

—Monsieur, mademoiselle, souriait d'un air de mépris.

—Lui avez-vous parlé ? demanda M. Folgat.

—Impossible monsieur, le Galpin ne l'a pas permis.

—Et, avez-vous eu le temps d'examiner le fusil ?

—Je n'ai pu que donner un coup d'œil à la batterie.

—Et vous avez vu ?

Le front du fidèle serviteur s'assombrit encore.

—J'ai vu, répondit-il d'une voix sourde, que j'ai bien fait de me taire. La batterie est noire de poudre, preuve que monsieur a tiré depuis que j'ai nettoyé ce maudit Klebb.

Grand-père Chandoré et M. Folgat échangèrent un regard désolé. C'était une espérance encore qui s'envolait.

—Maintenant, reprit le jeune avocat, dites-moi comment M. de Boiscoran chargeait son fusil.

—Il le chargeait avec des cartouches, monsieur, naturellement. Il en avait reçu, je crois, deux mille avec le fusil, les unes à balles, les autres à chevrotines, les autres à plomb de tous les numéros. En ce temps, où la chasse est fermée, monsieur ne pouvait tirer que du lapin, ou de ces petits oiseaux de passage, vous savez, qu'on trouve dans les marais. C'est pourquoi il chargeait un des canons de plomb assez gros, et l'autre de menue cendrée.

Mais il s'arrêta, épouvanté de l'effet produit par ses paroles.

—C'est horrible ! s'écria Mlle Denise, tout est contre nous.

M. Folgat ne lui laissa pas le temps de s'expliquer davantage.

—Mon brave Antoine, interrogea-t-il, M. Galpin-Daveline a-t-il saisi toutes les cartouches de votre maître ?

—Non, certes, monsieur.

—Eh bien ! vous allez à l'instant retourner à Boiscoran, et vous nous rapporterez trois ou quatre cartouches de chaque numéro de plomb.

—Soyez tranquille, répondit le bonhomme, je ne serai pas longtemps.

Il partit, sur cette promesse, et il fit, en effet, une telle diligence, qu'à sept heures sonnait, au moment où la famille finissait de dîner et se réunissait au salon, il reparut et posa sur la table un lourd paquet de cartouches.

M. de Chandoré et M. Folgat eurent bientôt fait d'en ouvrir quelques-unes, et, dès la septième ou huitième, ils avaient trouvé deux numéros de plomb qui semblaient exactement pareils aux échantillons que leur avait laissés le docteur.

—C'est une fatalité inconcevable ! murmura le vieux gentilhomme.

Le jeune avocat, lui-même, semblait bien près de perdre courage.

—C'est folie, prononça-t-il, que de chercher à établir l'innocence de M. de Boiscoran, avant de pouvoir communiquer avec lui !

—Et si on le pouvait demain ? demanda Mlle Denise.

—Alors, mademoiselle, il nous donnerait la clef du problème que nous essayons en vain de résoudre, ou, dans tous les cas, il nous dirait dans quel sens diriger nos efforts. Mais il n'y faut point penser. M. de Boiscoran est au secret, et vous pouvez croire que M. Galpin-Daveline a pris toutes ses précautions pour que le secret ne soit pas violé.

—Qui sait ! interrompit la jeune fille.

Et tout de suite, entraînant M. de Chandoré dans un des petits salons de jeu qui ouvraient sur le grand salon :

—Bon papa, demanda-t-elle, suis-je riche ?

De sa vie elle ne s'était préoccupée de cela, et elle ignorait en quelque sorte la valeur de l'argent.

—Oui, tu es riche, mon enfant, répondit le vieux gentilhomme.

—Qu'est-ce que j'ai ?

—Tu possèdes, à toi appartenant, c'est-à-dire du chef de ta mère et de ton pauvre père, vingt-six mille livres de rentes soit un capital de plus de huit cent mille francs.

—Et c'est beaucoup ?

—C'est assez pour que tu sois une des plus riches héritières de Saintonge ; car tu as, outre ta fortune actuelle des espérances considérables.

Mlle Denise était si préoccupée de son idée, qu'elle ne protesta même pas.

—Qu'appelle-t-on l'aisance, à Sauveterre ? poursuivit-elle.

—Cela dépend, ma chère fille, et si tu voulais me dire. Elle l'interrompit en frappant du pied.

—Rien ! fit-elle, je t'en prie, réponds.

—Eh bien ! mais, dans notre petite ville avec un revenu de quatre à huit mille francs.

—Mettons six.

—Soit. Avec un revenu de six mille francs, on a une honorable aisance.

—Et combien faut-il de capital, pour faire six mille livres de rentes.

—A cinq pour cent, il faut cent vingt mille francs.

—C'est-à-dire, un peu plus du huitième de ma fortune.

—Justement.

N'importe ! Je comprends que ce doit être une grosse

somme, et qu'il te serait peut-être bien difficile, bon papa, de la réunir d'ici à demain.

—Non, parce que j'ai pour bien plus que cela d'obligations de chemins de fer au porteur, et que les titres au porteur sont une monnaie courante.

—Ah ! c'est-à-dire que si je donnais à quelqu'un pour cent vingt mille francs de ces titres, il n'en serait pas plus embarrassé que de cent vingt mille francs de billets de banque.

—Tu l'as dit.

Mlle Denise souriait, elle touchait au but.

—Cela étant, reprit-elle, je te prie, bon papa, de me donner cent vingt mille francs en titres au porteur.

Le vieux gentilhomme tressauta.

—Plaisantes-tu, s'écria-t-il. Qu'en veux-tu faire ? Mais tu plaisantes sûrement.

—Jamais, au contraire, je n'ai parlé si sérieusement, prononça la jeune fille d'un ton auquel il n'y avait pas à se méprendre. Je t'en conjure, bon papa, au nom de ton affection pour moi, donne-moi ces cent vingt mille francs ce soir, à l'instant. Tu hésites ? O mon Dieu ! c'est peut-être la vie que tu me refuses.

Non, M. de Chandoré n'hésitait plus.

—Puisque tu le veux, fit-il, je vais monter te les chercher.

Elle battait des mains de joie.

—C'est cela, dit-elle, va vite et habille-toi, parce qu'il faut que je sorte et que tu m'accompagnes.

Et, revenant près des tantes Lavarande et de Mlle de Boiscoran :

—Vous m'excuserez de vous quitter, dit-elle, mais j'ai à sortir.

—A cette heure ! interrompit tante Elizabeth, où veux-tu aller ?

—Chez mes couturières, Mlles Méchinnet, j'ai envie d'une robe.

—Doux Jésus ! s'écria tante Adélaïde, cette petite perd l'esprit.

—Je t'assure que non, tante.

—Alors, je vais aller avec toi.

—Non tante, j'irai seule, s'il te plaît. C'est-à-dire, seule avec bon papa.

Et comme M. de Chandoré reparaisait, les poches gonflées de titres le chapeau sur la tête et la canne à la main, elle l'entraîna en disant :

—Allons, viens, bon papa, viens, nous sommes très-pressés.

## VII

Si à genoux que fût M. de Chandoré devant les volontés de sa petite-fille, devant les moindres désirs de cette enfant, en qui survivaient, pour lui, vieillard, toutes ses affections brisées par la mort et ses suprêmes espérances, ce n'est pas sans une arrière-pensée qu'il était monté prendre, dans son secrétaire, cette fortune qu'elle lui demandait.

Aussi, dès qu'ils furent hors de la maison :

—A présent que nous voilà bien seuls, chère fille, commença-t-il, ne me diras-tu pas ce que tu veux faire de tant d'argent ?

—C'est mon secret, répondit-elle.

—Et tu n'as plus assez de confiance en ton vieux père pour le lui dire, chérie ?

Il s'arrêta. Elle l'entraîna de nouveau.

—Tu sauras tout, poursuivit-elle, et avant une heure.

Mais, oh ! ne te fâche pas, bon papa. J'ai un projet dont je ne comprends que trop la folie. Si je te le disais, tu voudrais peut-être m'en détourner, et si tu réussissais, et qu'ensuite il arrivât malheur à Jacques, je ne survivrais pas à un malheur, et quels ne seraient pas tes regrets, lorsque tu penserais : " Si je l'avais laissée faire cependant ! "

—Denise, cruelle enfant !

—D'un autre côté, continuait-elle, si tu ne parvenais pas à me détourner de mes projets, tu diminuerais certainement mon courage, et j'en ai bien besoin, va, grand-père, pour oser ce que je vais tenter.

—C'est que, chère enfant, pardonne-moi de te répéter cela, cent vingt mille francs, c'est une très grosse somme, et il y a bien des gens courageux et habiles qui travaillent et se privent toute leur vie sans parvenir à l'amasser.

—Ah ! tant mieux, interrompit la jeune fille, tant mieux mille fois. Puisse, en effet, cette fortune être assez tentante pour qu'on ne me la refuse pas !

Grand père Chandoré commençait à comprendre.

—Avec tout cela, fit-il, tu ne me dis pas où tu me conduis.

—Chez mes couturières.

—Chez les demoiselles Méchinnet ?

—Oui.

M. de Chandoré dut être fixé.

—Nous ne les trouverons pas, dit-il. C'est aujourd'hui dimanche, elles doivent être à l'église pour le salut.

—Nous les trouverons, bon papa, parce qu'elles souperont toujours à sept heures et demie, à cause de leur frère, le greffier. Mais il faut nous hâter.

Le vieux gentilhomme se hâtait bien ; seulement il y a loin de la rue de la Rainpe à la place du Marché Neuf.

Car c'est place du Marché Neuf que demeurait les sœurs Méchinot, et dans une maison à elles, s'il vous plaît, une maison qui devait réaliser le rêve de leurs jours, et qui est devenue le cauchemar de leurs nuits.

C'est l'année qui a précédé la guerre qu'elles ont acquis cet immeuble, sur les conseils de leur frère, et de moitié avec lui, moyennant une somme totale de quarante-sept mille francs, y compris les frais.

C'était une brillante affaire, car le rez-de-chaussée et le premier étage sont loués deux mille trois cents francs par an au plus gros épicier de Sauveterre.

Les Méchinot ne crurent pas commettre une imprudence en consacrant à cette acquisition dix mille francs, et en s'engageant à payer le reste en trois ans.

La première année, tout alla bien. Mais la guerre survenant et ses désastres, les revenus du frère et des deux sœurs se trouvèrent taris, et réduits aux émoluments de la place de greffier, ils durent s'imposer les plus rudes privations et encore emprunter pour faire face à leurs engagements.

Avec la paix, l'argent commença à leur rentrer, et personne ne doutait à Sauveterre qu'ils ne se sortissent d'affaire, le frère étant le plus industrieux des hommes, et les sœurs ayant la clientèle des dames les plus distinguées de l'arrondissement.

—Bon papa, elles sont chez elles, déclara Mlle Denise en arrivant à la place.

—Tu crois ?

—J'en suis sûre. Je vois de la lumière à leurs fenêtres.

M. de Chandoré s'arrêta.

—Que dois-je faire, maintenant ? demanda-t-il.

—Tu vas, grand père, me donner les titres que tu as dans ta poche et m'attendre, en faisant les cent pas, pendant que je monterai chez Mmes Méchinot. Je te dirais bien de venir, mais ta présence effrayerait. D'ailleurs, si la démarche tournait mal, venant d'une jeune fille elle serait sans conséquences.

Le vieux gentilhomme n'avait plus de doutes.

—Tu ne réussiras pas, ma pauvre enfant, fit-il.

—Oh ! mon Dieu ! dit-elle, retenant à peine ses armes pourquoi me décourager.

Il ne répondit pas.

Étouffant un soupir, il sortit ses titres que Mlle Denise, tant bien que mal, logea dans toutes ses poches et dans le petit sac qu'elle portait à la main.

—Allons, à tout à l'heure, grand père, dit-elle, quand elle eut achevé.

Et, légère comme l'oiseau, elle franchit la rue et monta chez ses couturières.

Ces braves filles et leur frère achevaient en ce moment un souper exclusivement composé d'un petit morceau de porc froid, et d'une salade largement vinaigrée.

A l'entrée inattendue de Mlle de Chandoré, tous se dressèrent.

—Vous, mademoiselle, s'écria l'aînée des couturières, vous !

Tout ce qu'il y avait dans ce : Vous, Mlle Denise ne le comprenait que trop. Il signifiait, l'intonation aidant : "Quoi ! votre fiancé est accusé d'un crime abominable, il a contre lui des charges accablantes, il est en prison, au secret, tout le monde dit qu'il passera en cour d'assises, qu'il sera condamné, et cependant vous voici !"

Mais Mlle Denise garda aux lèvres le sourire qu'elle s'était imposé.

—Oui, c'est moi, répondit-elle. J'ai absolument besoin de deux robes pour la semaine prochaine et je viens vous prier de me montrer des échantillons.

Toujours sur les conseils de leur frère, les demoiselles Méchinot s'étaient entendues avec un magasin de Bordeaux, qui leur confiait des échantillons de toutes ses étoffes, et qui leur payait une remise sur ce qu'elles vendaient.

—Je suis à vous, mademoiselle, répondit la sœur aînée permettez-moi seulement d'allumer une lampe, on n'y voit presque plus.

Et tout en essayant le verre et en coupant la mèche : —Est-ce que tu ne vas à ton Orphéon ? demanda-t-elle à son frère.

—Pas ce soir, répondit-il.

—On t'attend, cependant.

—Non, j'ai prévu. J'ai deux cartes à mettre sur pierre pour mon imprimeur, et des copies très pressées à achever pour le tribunal.

Tout en répondant, il avait plié sa serviette et allumé une bougie.

—Bonne nuit, dit-il à ses sœurs, car vous ne me reverrez pas ce soir.

Et, s'étant incliné profondément devant Mlle de Chandoré, il sortit, sa bougie à la main.

—Où va donc votre frère ? demanda vivement Mlle Denise.

—Chez lui, mademoiselle. Sa chambre est en face de celle-ci, de l'autre côté de l'escalier.

Mlle de Chandoré était plus rouge que le feu. Allait-elle donc laisser échapper l'occasion qui la servait au delà de ses espérances ! Rassemblant tout ce qu'elle avait d'énergie :

—Mais au fait, s'écria-t-elle, j'ai deux mots à lui dire,

à votre frère, mes chères demoiselles. Attendez-moi, je reviens à l'instant.

Et elle s'élança dehors, laissant les couturières béantes de stupeur et se demandant si le coup dont elle venait d'être atteinte n'avait pas troublé sa raison.

Le greffier lui, était encore sur le palier, cherchant dans sa poche la clef de sa chambre.

—Il faut que je vous parle, lui dit Mlle Denise, à l'instant.

Si grand fut l'étonnement de Méchinot, qu'il ne trouva rien à répondre. Il fit seulement un mouvement comme pour revenir chez ses sœurs.

—Non, chez vous, fit la jeune fille, il ne faut pas qu'on puisse nous entendre. Ouvrez, monsieur, mais ouvrez donc, on peut venir.

Le fait est qu'il était tellement abasourdi, qu'il fut plus d'une demi-minute à introduire la clef dans la serrure.

Enfin, la porte s'étant ouverte, il s'effaça pour que Mlle Denise passât la première.

—Mais elle :

—Non, dit-elle, entrez.

Il obéit. Elle le suivit, et une fois dans la chambre, elle referma la porte, poussant même une targette qu'elle avait aperçue.

Méchinot, le greffier, était, à Sauveterre, renommé pour son aplomb.

Mlle de Chandoré, elle, était la timidité même, et pour un rien rougissait jusqu'au blanc des yeux et demeurait sans voix.

Pourtant, ce n'était pas la jeune fille qui était interdite, en ce moment.

—Asseyez-vous, monsieur Méchinot, dit-elle, et écoutez-moi.

Il posa son flambeau sur la table et s'assit.

—Vous me connaissez, n'est-ce pas ? commença Mlle Denise.

—Assurément, mademoiselle.

—Vous n'êtes pas sans avoir entendu dire que mon mariage est arrêté avec M. Jacques Boiscoran ?

Comme s'il eût été mû par un ressort, le greffier se dressa, se frappant le front d'un furieux coup de poing.

—Ah ! fichue bête que je suis, s'écria-t-il, je comprends !

—Oui, c'est bien cela, continua la jeune fille, je viens vous parler de M. de Boiscoran, de mon fiancé de mon mari !

Elle s'arrêta, et durant plus d'une minute Méchinot et elle restèrent face à face, silencieux et immobiles, les yeux dans les yeux, lui se demandant ce qu'elle allait lui proposer, elle essayant de deviner ce qu'elle pouvait oser.

—Vous devez donc comprendre ce que je souffre, monsieur, reprit-elle enfin, depuis trois jours que M. Boiscoran est en prison, accusé du plus lâche des crimes !

—Oh ! oui, je le comprends, s'écria le greffier.

Et, emporté par son émotion :

—Mais je puis vous affirmer, poursuivit-il, que moi qui ai assisté à toute l'instruction et qui ai l'expérience des affaires criminelles, je crois M. de Boiscoran innocent. Tel n'est pas, je le suis, l'avis de M. Galpin-Daveline, ni de M. Daubignon, ni de ces messieurs du tribunal, ni de la ville entière, n'importe ! c'est le mien. J'étais là, voyez-vous, quand on est allé prendre M. de Boiscoran au saut du lit. Eh bien ! rien qu'au timbre de sa voix, quand il s'est écrié : "Eh ! c'est ce cher Daveline !" je me suis dit : "Cet homme n'est pas coupable !"

—Oh ! monsieur, balbutiait Mlle Denise, merci, merci.

—Il n'y a pas à me remercier, mademoiselle, car le temps n'a fait qu'affermir ma conviction. Est-ce que jamais un coupable aurait l'attitude de M. de Boiscoran ! Tenez, ce tantôt, lorsque nous sommes allés lever les scellés, il fallait le voir, calme et digne, répondant froidement aux questions qui lui étaient adressées. A ce point que je n'ai pu me retenir de dire à M. Galpin-Daveline ce que je pensais. Il m'a répondu que je n'étais qu'un sot. Eh bien ! moi, je soutiens que c'est lui qui est, pardon ! que c'est lui qui se trompe. Plus j'étudie M. de Boiscoran, plus il me fait l'effet d'un homme qui n'a qu'un mot à dire pour se justifier.

Mlle Denise écoutait avec une telle intensité d'attention, qu'elle oubliait presque pourquoi elle était venue.

—Ainsi, fit-elle, M. de Boiscoran ne vous semble pas trop affecté ?

—Je mentirais, mademoiselle, si je vous disais qu'il n'est pas triste. Mais pour inquiet, non, il ne l'est pas. Le premier étourdissement passé, son sang-froid ne s'est plus démenti, et c'est en vain que depuis trois jours M. Galpin-Daveline épuise tout ce qu'il a de pénétration et de sagacité.

Mais il s'arrêta court, tel qu'un homme ivre, qui recouvrant soudain la lucidité, reconnaît que le vin lui a trop délié la langue.

—Mon Dieu ! qu'est-ce que je dis là ! s'écria-t-il. Au nom du ciel, mademoiselle, ne répétez à personne ce que vient de m'arracher ma respectueuse sympathie.

Pour Mlle Denise, le moment décisif était arrivé.

—Si vous me connaissiez mieux, monsieur, prononça-t-elle, vous sauriez qu'on peut compter sur ma discrétion. Ne vous repentez pas, d'avoir, par votre confiance, apporté quelque adoucissement à une horrible douleur. Ne vous repentez pas, car...

Sa voix faiblissait, il lui fallut un effort pour ajouter : —Car je viens vous demander plus encore, ah ! oui, bien plus !

Méchinot était devenu affreusement pâle.

—Plus un mot, mademoiselle, interrompit-il violemment, votre espoir seul est une injure. Ignorez-vous donc ce qu'est ma profession, et que par serment je me suis engagé à être aussi muet que les cellules où l'on enferme les prisonniers. Moi, un greffier, livrer le secret d'une instruction criminelle.

Mlle de Chandoré tremblait comme la feuille, mais son esprit restait net et clair.

—Vous laisseriez plutôt, fit-elle, périr un infortuné.

—Mademoiselle !

—Vous laisseriez condamner un innocent lorsqu'il vous serait possible de dissiper, d'un mot, l'épouvantable erreur dont il est victime. Vous vous direz : "C'est malheureux," mais j'ai juré de me taire, et vous le verriez, d'une conscience tranquille, monter à l'échafaud ! Non, ce n'est pas possible, ce n'est pas vrai !

—Je vous l'ai dit, mademoiselle, je crois M. de Boiscoran innocent.

—Et vous refusez de m'aider à faire éclater son innocence ! O mon Dieu ! Quelle idée les hommes se font-ils donc du devoir ! Comment vous émouvoir, comment vous convaincre ? Faut-il vous rappeler ce que doivent être les tortures de cet honnête homme, accusé d'un ignoble assassinat ! Dois-je vous dire nos mortelles angoisses, à nous, ses amis, ses parents, les larmes de sa mère, ma douleur à moi, sa fiancée ! Nous le savons innocent, et cependant nous ne pouvons faire éclater son innocence, faute d'un ami qui ait pitié de nous !

De sa vie, le greffier n'avait eu de tels accents. Remué jusqu'au plus profond de l'âme :

—Que voulez-vous donc de moi ? demanda-t-il, frémissant.

—Oh ! bien peu de chose, monsieur, bien peu. Que vous fassiez tenir dix lignes, à M. de Boiscoran, rien que dix lignes, et que vous nous rapportiez sa réponse.

L'audace de la proposition parut frapper le greffier d'épouvante.

—Jamais ! prononça-t-il.

—Vous resterez impitoyable !

—Ce serait forfaire à l'honneur.

—Et laisser condamner un innocent, que serait-ce donc ?

L'angoisse de Méchinot était visible. Etourdi, bouleversé, il ne savait que résourdre ni que répondre.

Enfin, un motif de refus se présentant à son esprit en détresse :

—Et si j'étais découvert, balbutia-t-il. Ce serait perdre ma place, ruiner mes sœurs, briser mon avenir.

D'une main fiévreuse, Denise retirait de ses poches et jetait en tas sur la table les titres que lui avait donnés son grand-père.

—Il y a là cent vingt mille francs, commença-t-elle.

Violemment, le greffier se rejeta en arrière.

—De l'argent ! s'écria-t-il, vous m'offrez de l'argent !

—Oh ! ne vous offensez pas, reprit la jeune fille, d'un accent à émonvoier les pierres. Voudrais-je vous offenser, vous, à qui je demande plus que la vie. Il est de ces services qui ne se payent pas. Mais si les ennemis de M. de Boiscoran viennent à savoir que vous nous avez aidé, c'est contre vous que se tournera leur rage.

Machinalement, le greffier dénouait sa cravate. La lutte, au dedans de lui, devait être terrible. Il étouffait.

—Cent vingt mille francs ! fit-il d'une voix rauque.

—N'est-ce pas assez ! insista la jeune fille. Oui, vous avez raison, c'est trop peu ! mais j'en ai autant, j'en ai autant, j'en ai le double à votre disposition.

Blême, les yeux hagards, Méchinot s'était rapproché, et d'un geste convulsif il maniait cette masse de titres en répétant :

—Six mille livres de rentes ! Six mille livres de rentes !

—Non, le double, dit Mlle Denise, et en même temps notre reconnaissance, notre amitié dévouée, toute l'influence des familles réunies de Chandoré et de Boiscoran, c'est-à-dire la fortune, la considération, une situation enviée.

Mais déjà, grâce à une toute-puissante projection de volonté, le greffier avait repris possession de lui-même.

—Assez, mademoiselle, dit-il, assez !

Et d'une voix résolue, bien que tremblante encore :

—Reprenez cet argent, continua-t-il. Quand on fait ce que vous me demandez, quand on trahit son devoir, si c'est pour de l'argent, on est le dernier des misérables. Si on n'a eu d'autre mobile qu'une conviction sincère et l'intérêt de la vérité, on peut passer pour un fou on n'en reste pas moins digne de l'estime des gens d'honneur. Reprenez cette fortune, mademoiselle, qui a fait un instant vaciller la conscience d'un honnête homme. Je ferai ce que vous désirez, mais, pour rien. Si grand père Chandoré s'impatientait à faire les cent pas sur la place du Marché Neuf, les sœurs Méchinot, dans leur atelier, trouvaient le temps bien plus long encore.

—Qu'est-ce, se demandaient-elles l'une à l'autre, qu'est-ce que Mlle de Chandoré peut bien avoir à dire à notre frère ?

A bout de dix minutes, leur curiosité, irritée par les conjectures les plus insensées, devant un tel supplice que n'y tenant plus, elles se décidèrent à aller frapper à la chambre du greffier.

—Ah ! laissez-moi en repos, leur cria-t-il, irrité d'être ainsi interrompu.

Mais réfléchissant, il courut ouvrir, et plus doucement :

—Rendez chez vous, dit-il à ces bonnes filles, et si vous tenez à m'épargner les plus graves désagréments, ne parlez à personne de l'entretien que Mlle de Chandoré et moi avons en ce moment.

Dressées à obéir, les deux sœurs se retirèrent, mais non si vivement qu'elles n'eussent eu le temps d'apercevoir les titres que Mlle Denise avait jeté sur la table, et qui étaient des obligations de Paris-Lyon-Méditerranée. Or, précisément, les demoiselles Méchinot connaissaient ces obligations pour en avoir possédé huit, autrefois, avant l'achat de leur maison.

Leur ardent désir de savoir se compliqua donc aussitôt d'une vague terreur, et dès qu'elles furent rentrées :

—Tu as vu ? demanda la cadette.

—Oui, ces titres, répondit l'autre.

—Il y en avait bien cinq ou six cents.

—Peut-être plus.

—C'est-à-dire pour une somme considérable.

—Enorme.

—Qu'est-ce que cela signifie, sainte Vierge ! et à quoi faut-il nous attendre !

—Et notre frère qui nous recommande le secret !

—Il était plus blanc que sa chemise, et affreusement changé.

—Mlle de Chandoré pleurait comme une madeleine.

C'était vrai. Tant qu'elle avait douté du résultat, Mlle Denise avait été soutenue par cette idée que le salut de Jacques dépendait de son courage à elle, sa fiancée, et de sa présence n'esprit.

Ayant refermé sa porte, le greffier la considéra un moment, et, plus maître de soi qu'il l'avait été jusqu'alors :

—Mademoiselle, commença-t-il.

Mais au son de sa voix, elle se dressa, et lui prenant les mains qu'elle garda un instant entre les siennes :

—Comment vous remercier, monsieur, s'écria-t-elle comment vous prouver jamais l'étendue de ma reconnaissance !

Certaine du succès, elle n'avait plus su maîtriser son émotion, et, brisée par l'effort, elle s'était affaissée sur une chaise en fondant en larmes.

Si l'idée était venue au greffier de se dédire, elle se fût envolée, tant irrésistiblement il subissait le charme.

—Ne parlons pas de cela, dit-il, avec la brusquerie des gens qui essaient de dissimuler leur émotion.

—Je n'en parlerai plus, monsieur, fit doucement la jeune fille, mais je veux cependant vous dire que nul de nous n'oubliera jamais la dette que nous contractons aujourd'hui. L'immense service que vous allez nous rendre n'est pas sans danger, n'avez-vous dit. Quoi qu'il advienne, rappelez-vous que, de ce moment, vous avez en nous les plus dévoués des amis.

L'interruption des sœurs Méchinot avait eu cet effet de rendre au greffier une bonne partie de son sang-froid.

—J'espère bien qu'il ne m'arrivera pas malheur, dit-il, et cependant, mademoiselle, je ne dois pas vous cacher que le service que je vais essayer de vous rendre présente beaucoup plus de difficultés qu'on ne croirait.

—Mon Dieu ! murmura Mlle Denise.

—M. Daveline, poursuivit le greffier, n'a peut-être pas une intelligence très-supérieure, mais il suit son métier, et il est de plus très-fin et excessivement défiant. Hier encore, il me disait qu'il prévoyait que la famille de M. de Boiscoran tenterait l'impossible pour le soustraire à l'action de la justice. De là, chez lui, des trances incessantes, un redoublement de défiance et un luxe de précautions dont on n'a pas l'idée. S'il l'osait, il établirait son lit en travers la porte de M. Jacques.

—Cet homme me hait, monsieur Méchinot.

—Non, mademoiselle, non ; mais il est ambitieux, il croit que sa carrière dépend du résultat de cette instruction, et il tremble que son prévenu ne s'envole ou qu'on ne le lui prenne.

Fort perplexe évidemment, Méchinot se grattait l'oreille.

—Comment vais-je m'y prendre, continua-t-il pour remettre un billet à M. de Boiscoran ? S'il était averti, ce ne serait rien. Mais il ne l'est pas. Mais il est tout aussi défiant que M. Daveline. Il craint toujours qu'on ne lui tende quelque piège, et il se tient sur ses gardes. Si je lui fais un signe, me comprendra-t-il ? Et si je fais un signe, M. Daveline, qui a l'œil d'une pie, ne le surprendra-t-il pas ?

—N'êtes-vous donc jamais seul avec M. de Boiscoran, monsieur ?

—Jamais une seconde, mademoiselle. C'est avec le juge d'instruction que j'entre dans la prison et avec lui que j'en sors. Vous me direz qu'en sortant, comme je passe le dernier, je pourrais laisser tomber adroitement le billet. Mais, quand nous sortons, le geôlier qui a de bons yeux, est là. J'aurais de plus, à redouter l'excès de

prudence de M. de Boiscoran. Voyant un billet lui arriver de cette façon, il serait bien capable de le remettre, sans l'ouvrir à M. Galpin-Daveline.

Il s'arrêta, et, après un moment de réflexion :

—Le plus sûr, reprit-il, serait peut-être de mettre dans la confidence le geôlier Blangin, ou un détenu qui est chargé de servir et d'espionner M. de Boiscoran.

—Frumence Chiminot ! fit vivement Mlle Denise.

La plus extrême surprise se peignit sur les traits de Méchinot.

—Vous savez son nom ! dit-il.

—Je le sais, parce que Blangin m'a parlé de ce prisonnier, et que son nom m'a frappé le jour où Mme de Boiscoran et moi, ignorant ce que c'est que le secret, sommes allées à la prison demander à voir Jacques.

Le greffier eut un geste de dépit.

—Maintenant, fit-il, je m'explique les terreurs de M. Daveline. Il aura eu vent de votre démarche et se sera imaginé que vous vouliez lui enlever son prisonnier.

Il marmonna entre ses dents quelques mots encore que Mlle Denise n'entendit pas : puis se décidant :

—N'importe ! prononça-t-il, j'agirai selon les circonstances. Ecrivez votre lettre, mademoiselle, voici de l'encre et du papier.

Pour toute réponse, la jeune fille s'assit à la table de Méchinot ; mais au moment de prendre la plume :

—M. de Boiscoran a-t-il des livres dans sa prison ? demanda-t-elle.

—Oui, mademoiselle. Sur sa demande, M. Daveline est allé de sa personne lui chercher, chez M. Daubigeon quelques volumes de voyages et plusieurs romans de Cooper.

Une exclamation joyeuse de Mlle Denise l'interrompit.

—O Jacques ! s'écria-t-elle, merci d'avoir compté sur moi !

Et sans remarquer le profond étonnement de Méchinot, elle écrivit :

« Nous sommes sûrs de votre innocence, Jacques, et cependant nous sommes au désespoir. Votre mère est ici, avec un avocat de Paris, M. Folgat, tout dévoué à nos intérêts. Que devons-nous faire ? Donnez-nous vos instructions. Vous pouvez répondre sans crainte, puisque vous avez NOTRE livre. — DENISE. »

—Lisez, monsieur, dit-elle au greffier, dès qu'elle eut terminé.

Mais lui, au lieu d'user de la permission, plia le billet qu'elle lui tendait et le glissa dans une enveloppe qu'il cacheta.

—Oh ! vous êtes bon, murmura la jeune fille, touchée de cette délicatesse.

—Non, répondit-il, je cherche simplement à faire le plus honnêtement possible une action... malhonnête. Demain, mademoiselle, j'espère avoir une réponse.

—Je viendrai la chercher.

Méchinot tressaillit.

—Gardez-vous en bien, mademoiselle, interrompit-il. Les gens de Sauverterre sont assez fins pour comprendre que la toilette ne doit guère vous préoccuper en ce moment, et vos visites ici sembleraient suspectes. Remettez-vous en à moi du soin de vous faire tenir la réponse de M. de Boiscoran.

Pendant que Mlle Denise écrivait, le greffier avait fait paquet des titres qu'elle avait apportés. Il le lui remit en disant :

—Prenez, mademoiselle, s'il me fallait de l'argent pour Blangin ou pour Frumence Cheminot, je vous le ferais savoir. Et maintenant, partez. Il est inutile de revoir mes sœurs. Je me charge de leur expliquer votre visite.

## VIII

—Que peut-il être arrivé à Denise, qu'elle ne revient pas ! murmura grand-père Chandoré en arpentant la place du Marché-Neuf et en consultant sa montre pour la vingtième fois.

Longtemps la crainte de déplaire à sa petite-fille et la peur d'être grondé le retinrent à l'endroit où elle lui avait commandé d'attendre ; mais à la fin, sérieusement tourmenté :

—Ah ! ma foi, tant pis ! se dit-il, je me risque...

Et traversant la chaussée qui sépare la place des maisons, il s'engagea dans le long corridor de l'immeuble des sœurs Méchinot.

Déjà il mettait le pied sur la première marche de l'escalier lorsqu'il vit le haut s'éclairer. Il entendit presque aussitôt la voix de sa petite fille et reconnut son pas léger.

—Enfin ! pensa-t-il.

Et, lesté comme l'écolier qui entend venir le maître, tremblant d'être pris en flagrant délit d'inquiétude, il régagna la place.

Mlle Denise y fut presqu'en même temps, et lui sautant au cou :

—Bon papa, dit-elle en faisant claquer ses lèvres si fraîches sur les joues rudes du vieillard, je te rapporte tes titres.

Si une chose devait étonner M. de Chandoré, c'était

qu'il se trouvât en ce monde un être assez dur, assez cruel, assez barbare pour résister aux prières et aux larmes de Mlle Denise, surtout à des larmes et à des prières appuyées de cent vingt mille francs.

Néanmoins :

—Je t'avais bien dit, chère fillette, fit-il tristement, que tu ne réussirais pas.

—Et tu te trompais, bon papa, et tu te trompes encore, j'ai réussi.

—Cependant... puisque tu rapportes l'argent.

—C'est que j'ai trouvé un honnête homme, grand-père, un homme de cœur. Pauvre garçon ! à quelle épreuve j'ai mis sa probité ! car il est très-géné, je le sais de bonne source, depuis que ses sœurs et lui ont acheté leur maison. C'était plus que l'aisance, c'était évidemment la fortune que je lui offrais. Aussi, il fallait voir l'éclat de ses yeux et le tremblement de ses mains pendant qu'il regardait ces titres et qu'il les maniait. Eh bien ! il les a refusés, bon papa, il les refuse. Il ne veut pas de récompense pour l'immense service qu'il va nous rendre.

De la tête, M. de Chandoré approuvait :

—Tu as raison, fillette, dit-il, ce greffier est un brave homme, et qui vient d'acquiescer des droits éternels à notre reconnaissance.

—Il convient d'ajouter, reprit Mlle Denise, que j'ai été extraordinairement brave. Jamais je ne me serais crue capable de tant d'audace. Que n'étais-tu caché dans un petit coin, bon papa, pour me voir et pour m'entendre ! Tu n'aurais pas reconnu la petite-fille. J'ai bien pleuré un peu, mais après, quand j'ai obtenu ce que je voulais.

—Oh ! chère, chère enfant ! murmurait le vieillard ému.

—C'est que, vois-tu je ne songeais qu'au danger de Jacques et à la gloire de me montrer digne de lui, qui est si courageux. J'espère qu'il sera content de moi.

—Ce serait un seigneur difficile, s'il ne l'était pas ! s'écria M. de Chandoré.

Mais c'est sous les arbres de la place du Marché-Neuf que causaient le grand-père et sa petite-fille, et déjà plusieurs promeneurs avaient trouvé le moyen de passer trois ou quatre fois près d'eux, les oreilles largement ouvertes, fidèles à cette discrétion charmante qui est un des agréments de Sauverterre.

Mise sur ses gardes par les prudentes recommandations de Méchinot, Mlle Denise ne tarda pas à s'en apercevoir.

—On nous écoute, dit-elle à son grand-père, viens, je te dirai tout en route.

Et en effet, tout en cheminant, elle lui racontait jusqu'aux moindres détails de son entrevue, et le vieux gentilhomme déclarait ne savoir en vérité ce qu'il devait le plus admirer de sa présence d'esprit à elle ou du désintéressement de Méchinot.

—Raison de plus, conclut la jeune fille, pour ne pas augmenter les périls auxquels va s'exposer cet honnête homme. Je lui ai promis une discrétion absolue, je tiendrai ma promesse. Si tu veux me croire, bon papa, nous ne parlerons de rien, ni aux tantes ni à Mme de Boiscoran.

—Dis tout de suite, rusée, que tu voudrais sauver Jacques à toi seule.

—Ah ! si je le pouvais ! Malheureusement il va falloir mettre Me Folgat dans la confidence, car nous ne saurions nous passer de conseils.

Ainsi fut-il fait. Tantes Lavarande et la marquise de Boiscoran durent se contenter de l'explication assez peu vraisemblable que donnait, de sa sortie, Mlle Denise.

Et quelques heures plus tard, la jeune fille, Me Folgat et M. de Chandoré tenaient conseil dans le cabinet du baron.

Plus que M. de Chandoré encore, le jeune avocat devait être surpris de la conception de Mlle Denise et de sa hardiesse à l'exécuter. Jamais il ne l'eût soupçonnée capable d'une telle démarche, tant, jeune fille, elle gardait encore les grâces naïves et les timidités de l'enfant.

Il voulait la complimenter, mais elle :

—Où est mon mérite ? interrompit-elle vivement. A quel danger me suis-je exposé ?

—A un danger fort réel, mademoiselle, je vous l'assure.

—Bah ! fit M. de Chandoré.

—Corrompre un fonctionnaire, poursuivait M. Folgat, c'est grave ! Il y a dans le Code pénal un certain article 179 qui ne plaisante pas et qui assimile le corrupteur au corrompu.

—Eh bien ! tant mieux ! s'écria Mlle Denise, si ce pauvre Méchinot va en prison, j'irai avec lui.

Et sans remarquer l'expression de mécontentement de son grand-père :

—Enfin, monsieur, dit-elle à M. Folgat, voici le vœu que vous formiez réalisé. Maintenant nous allons avoir des nouvelles positives de M. de Boiscoran, il nous donnera ses instructions.

—Peut-être, mademoiselle.

—Comment ! peut-être. Vous avez dit devant moi.

—Je vous ai dit, mademoiselle, qu'il serait inutile, imprudent peut-être, de rien tenter avant de savoir la vérité. La saurons-nous ? Pensez-vous que M. de Boiscoran, qui a tant de raisons de se défier de tout, la dira dans une réponse qui doit passer par plusieurs mains avant de vous arriver.

(à suivre)

## FAITS DIVERS

## CONDAMNÉ A MOURIR PAR L'ÉLECTRICITÉ

La première condamnation à mort qui devra être exécutée au moyen de l'électricité, a été prononcée hier à Buffalo, comme nous l'avions annoncé. William Kemmler, convaincu d'avoir assassiné, à coups de hachette, une jeune femme du nom de Tillie Ziegler, a été traduit devant le juge Childs pour entendre sa condamnation. Voici en quels termes le juge s'est exprimé :

"La sentence de la cour est que, pour le crime de meurtre au premier degré, dont vous êtes convaincu, dans la semaine commençant le lundi 24 juin 1889 et dans l'intérieur des murs de la prison de l'Etat à Auburn, soit dans la cour, soit dans un enclos attenant, vous subissiez la peine de mort par l'application de l'électricité, comme le prescrit le code de procédure criminelle de l'Etat de New-York, et qu'en attendant, vous soyez transféré à la dite prison d'Etat, à Auburn, pour y être détenu, enfermé seul dans une cellule, jusqu'au moment de l'exécution."

Kemmler n'a pas cessé de regarder fixement le juge pendant que celui-ci prononçait ces terribles paroles ; mais le prisonnier n'a laissé voir aucun signe d'émotion. Lorsque le juge a cessé de parler, l'avocat du condamné qui n'avait soulevé jusqu'à aucune objection, s'est fait donner acte de la sentence pour l'attaquer subséquemment comme inhumaine, extraordinaire et contraire à l'esprit de la constitution. Le condamné a été reconduit alors à la prison et il devra être transféré à Auburn dans les dix jours.

## EXÉCUTION A WASHINGTON

Nelson Colbert, un nègre condamné à mort pour assassinat, vient d'être exécuté dans la prison de Washington. Colbert était employé aux écuries de la compagnie de tramways de Columbia street : un soir du mois d'octobre dernier, il s'enivra, et le surintendant de nuit, M. Wentzell, un vieillard de 70 ans, lui déclara que s'il ne cessait pas de boire, il se verrait forcé de le renvoyer. Colbert répondit par des injures, et le surintendant lui intima l'ordre de s'en aller immédiatement ; le nègre s'emporta et réclama son argent. Comme M. Wentzell lui disait de revenir le lendemain matin pour se faire payer, Colbert sortit de sa poche un revolver

et fit feu sur le vieillard qui, atteint en pleine poitrine, mourut au bout de cinq minutes.

C'est ce crime que Colbert vient d'expié sur l'échafaud. Le directeur et les gardiens de la prison disent n'avoir jamais vu un condamné à mort plus calme et plus résigné à son sort. Pendant les préparatifs de l'exécution, il n'a pas donné le moindre signe de faiblesse, et même lorsqu'on lui a passé le nœud coulant autour du cou, pas un muscle de son visage n'a bougé. L'échafaud avait été dressé dans un des corridors de la

On a beaucoup remarqué la présence à l'exécution du frère et des deux fils de M. Wentzell, la victime de Colbert.

## OU CONDUIT L'IVROGNERIE

Un drame épouvantable vient de se dérouler dans une ferme sise à deux milles de Loveland (Ohio).

Robert Day, âgé de vingt-sept ans et fils d'un des plus riches fermiers de la région, étant allé assister à une

représentation de cirque à Loveland, est rentré ivre à la ferme vers minuit. Ses parents l'attendaient paisiblement tout en causant ou en lisant dans le salon. Mais Robert était à peine entré que, tenant un revolver de chaque main, il a annoncé son intention de "nettoyer la ferme." Ses parents, sachant qu'il était très dangereux lorsqu'il était ivre, n'ont même pas cherché à discuter avec lui et se sont hâtés de quitter le salon. M. Day, père, âgé de soixante-cinq ans, fermait la marche. Mais le vieillard avait à peine atteint la porte que son fils tirait sur lui par derrière, lui infligeant une blessure mortelle.

Le parricide, voyant tomber son père, s'est précipité à la poursuite des autres membres de sa famille ; mais, ceux-ci s'étant enfermés et barricadés dans une chambre, il est allé dans une ferme voisine, où demeurait sa femme, Mme Hubbell, dont il était divorcé. Day, ayant enfoncé la porte d'entrée, Mme Hubbell, réveillée par le bruit, a commis l'imprudence de sortir de sa chambre pour voir ce que cela signifiait. Aussitôt qu'il l'a aperçue Day lui a tiré un coup de revolver en pleine poitrine. Une servante étant arrivée sur ces entrefaites, Day a également tiré sur elle, lui infligeant au visage une blessure plus douloureuse que grave. Se dirigeant ensuite vers la grange de la ferme, l'ivrogne y a mis le feu, et pendant qu'elle brûlait, il tenait à distance avec son revolver les voisins accourus au bruit de la



FLEURS D'ÉTÉ

prison : Colbert s'y est rendu en chantant à haute voix ; il en a gravi les degrés d'un pas ferme, et après avoir récité une prière, il a adressé aux assistants une courte allocution dans laquelle il les a engagés à s'abstenir de boire, citant son exemple pour montrer où peut conduire l'abus des liqueurs fortes. Quand la trappe a basculé, le condamné est tombé d'une hauteur de neuf pieds et a eu la colonne vertébrale brisée : la mort a été constatée au bout de cinq minutes, mais le corps est resté pendu encore treize minutes, après quoi on l'a remis à la famille qui s'est chargée de l'enterrement.

bagarre. Enfin le marshal et quelques hommes déterminés sont arrivés et ont fini par désarmer le meurtrier. Toutefois au cours de la lutte, Day a tiré sur le marshal et l'a légèrement blessé.

M. Day père et Mme Hubbell n'étaient pas encore morts aux derniers avis ; mais leur état était absolument désespéré. Il y a trois ans, Robert Day avait épousé Mme Hubbell, qui était veuve ; mais, peu après, il a commencé à s'adonner à l'ivrognerie et, il y a un an environ, sa femme a demandé et obtenu le divorce.

## A PROPOS DU CONCOURS DE BÉBÉS

A MONSIEUR W. A. GRENIER,

MONTREAL.

Monsieur,

De grâce, envoyez-nous les portraits des bébés que vous nous avez promis avec un empressement et un désintéressement dignes d'éloges. Que j'ai hâte de les admirer les portraits de ces chers bébés ! J'aime les enfants, voyez-vous. Et puis quand un homme est à la tête d'un gros stock d'héritiers remuants, vifs, alertes, tourmentés de vie, impossibles pour lui de prendre leurs pareils en aversion sur ses vieux jours.

Après une *vieille lune de miel* de trente ans passés, je me trouvais, comme bien vous pensez, dans l'impossibilité de vous envoyer un concurrent ; mais en revanche je me proposais de vous offrir un de mes *petits enfants*, charmant bébé de seize mois révolus quand, bernique, une mauvaise nouvelle m'apprit que votre exhibition de bébés était déclarée immorale, anti-chrétienne.

L'esprit descendu aux talons je me sentis abasourdi ;  
L'exhibition des bébés manquée !

Quelle belle fête refusée à la santé !

Chez les Grecs la santé était représentée par une jeune nymphe. Ici, dans notre bonne province de Québec, on se proposait de la représenter par un bébé à l'œil vif et riant, au visage frais et vermeil, à l'embonpoint gracieux et rosé. Y pensez-vous ! Représenter la santé par un petit *Baptiste* dont l'apparence proclamerait l'exercice libre et parfait des organes qui composent son corps ; ça serait inaugurer une pratique païenne. A quoi bon d'enseigner par semblable concours que la santé est le plus beau et le plus grand des biens ; qu'elle est à elle seule le don le plus précieux que le divin maître ait pu nous faire ? Et pourtant, quel exemple plus puissant pour engager les mères à prodiguer des soins intelligents à leur progéniture et à faire fi de nourrices mercenaires émaciées et souvent contaminées. Quelle tentation pour nos célibataires, conspirateurs infatigables contre le bonheur conjugal, quelle tentation, dis-je, pour eux, de tâter d'une manière normale du précepte divin : *Multipliamini*.

Anathème ! La chair et les os de nos bébés ne serviront pas et ne doivent point servir d'idoles aux admirateurs du beau, du vrai, du bien ; ce serait faire outrage à tous ces malades de notre siècle, obligés de se tenir à l'écart, ou mieux cachés dans les coins obscurs de notre société pendant ces concours importants. Et quelle promesse avilissante : l'enfant de l'artisan à côté de l'enfant du financier, l'enfant du journalier à côté de celui de l'homme de profession ! Ça sent trop l'égalité révolutionnaire de *quatre-vingt-neuf*.

Et le costume de ces chers innocents était bien inoffensif. A moins que la manie du scrupule ne produise des hallucinations dangereuses comme chez ce bon type d'une de nos paroisses, qui, pour empêcher ses yeux de voir les mouvements de la queue de sa cavale, avait fixé à sa calèche un appareil spécial proclamant la pusillanimité du propriétaire. Est-ce que la vue de bras et de jambes potelés d'un bébé serait capable d'incendier l'imagination du spectateur ?

Supposition ridicule !

Quand on voit métamorphoser des anges en petits enfants de deux à quatre ans, portant des messages dans des lieux dédiés au culte divin, il est pas mal épatant d'entendre accuser d'immorale une exhibition de bébés décentement vêtus. Bien des voyageurs ont eu occasion de visiter en Europe une grande église où, en forme de balustrade pour séparer de la nef les chapelles latérales, vous voyez une rangée de prétendus anges, transformés en petits garçons de huit ans, formant une colonnade en marbre blanc, et d'une nudité complète. Quatre d'entre eux attendent les fidèles, dans le même costume, à la table de communion, et deux autres au pied d'une madone.

Depuis plusieurs siècles, il y a de ces anges transformés en laquais et même en caudataires. Ils remplissent le premier de ces rôles, dans une foule d'armoiries, et notamment sur le tombeau de Marie de Bourgogne, où ils portent humblement les écussons de la princesse : et ces bons anges s'acquittent du second sur le tombeau du cardinal de Richelieu. Ce tombeau, jadis placé dans l'église du Collège des Quatre-Nations, nous montre un ange placé derrière le Cardinal, portant d'une main les

faisceaux consulaires surmontés de la hache, et de l'autre tenant la queue du manteau cardinalice.

Incroyable ?

Et ne voit-on pas dans une des plus vénérables églises de Paris, un bénitier orné d'une colonnette formé d'un groupe d'enfants tout nus ?

Fermez les yeux en lisant cette nouvelle.

Et Michel-Ange n'a-t-il pas placé sur le tombeau de Jules II des statues en bronze, de grande nature et d'une nudité complète ? Et tout le monde peut voir à Rome les statues de la vérité et du Génie lascif placées sur d'autres tombes, tombes pontificales.

Il fait si chaud à Rome !

Et c'est probablement pour raison climatérique que M. Grenier tolérât une tunique sur le dos de chacun des bébés devant concourir ?

En Europe, le voyageur admire dans les temples et sur les tombes pontificales, comme objets d'art, des statues d'une nudité complète ! En Canada, on prescrit une exhibition de bébés décentement vêtus !

Quelle dérision ! Notre stupéfaction est incommensurable à la vue de l'aplatissement systématique de la raison et du sens commun dans la Nouvelle-France.

Et puis la nudité du Rédempteur ne règne-t-elle pas depuis des siècles dans les temples chrétiens sans soulever de récriminations, malgré les aberrations du puritanisme ? Et quelles clameurs n'entendrait-on pas d'un bout à l'autre du Canada contre un juge qui oserait condamner un criminel à périr sur l'échafaud dans la nudité du Christ ?

Quel contresens !

Conclusion : Ne serait-il pas plus convenable d'interdire toute parole d'étalons nus à la porte de nos églises, à l'issue du service divin du matin, les dimanches et les jours de fêtes, pendant la saison des *chaleurs* ?

JEAN-FESSE-LOUP.

## PESONS-NOUS

Un docteur vient de découvrir un nouvel usage de la bascule ; il s'agit d'utiliser cet instrument comme moyen de connaître l'état général de la santé.

Le docteur ne tâte plus le pouls, il pèse. Voici en quels termes il préconise sa découverte dans une revue spéciale :

"Je considère comme absolument indispensable de peser les enfants.

"Le petit être, insouciant, ne peut que pousser des vagissements ; il est incapable d'expliquer la cause de ses cris. Dès que l'enfant crie, pesez-le ; s'il pèse au-dessous de la moyenne, vous pouvez être certain qu'il est malade."

Ainsi, voilà qui est descendu.

Vous avez auprès de vous un mioche qui vous assourdit avec ses gémissements, vous le prenez alors délicatement et le déposez sur une bascule. Si son poids reste au-dessus de la moyenne, vous n'avez d'autre ressource, pour le faire taire, que de lui acheter un sucre d'orge ; mais s'il descend au-dessous, vous envoyez chercher le médecin.

Du reste, pourquoi ce système, si commode pour les enfants, ne serait-il pas excellent pour les grandes personnes ?

Tous les jours, les gens disent :

—Je ne sais pas ce que j'ai, je dois être malade.

—Pesez-vous donc, pourriez-vous leur répondre, et vous serez fixés.

La bascule-docteur, voilà qui est tout à fait nouveau et original. On ne s'abordera plus maintenant que par ces mots :

—Comment vous pesez-vous ?

—64, 50, et vous ?

—66, 25, merci.

Vous rencontrez une dame de votre connaissance, et vous vous écriez en l'apercevant :

—Quel éclat ! Quelle fraîcheur ! Quelle santé !

Mais la dame répondra en soupirant :

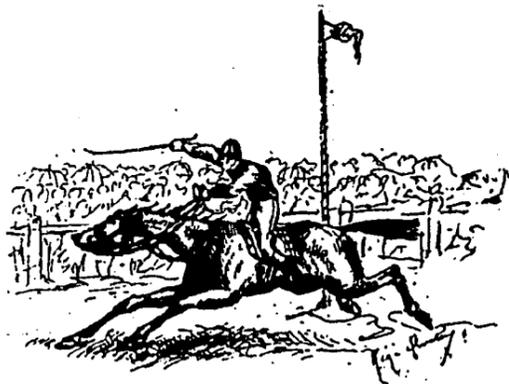
—Vous vous trompez, mon cher ; je suis malade, bien certainement ; je pèse un kilo de moins qu'il y a huit jours.

Enfin, il ne sera pas rare de rencontrer des gens qui, à votre demande : "Comment vous portez-vous ?" répondront avec conviction :

—Je ne peux pas le savoir, mon domestique a détraqué ma bascule.

Z.

## ECHOS DU SPORT



John Sullivan est à Belfort, N. Y., où il se prépare à la lutte qui aura lieu le 8 juillet.

\*\*

Kilrain et Mitchell sont partis de Londres pour New-York. Ce dernier croit fermement que son ami tombera sans peine Sullivan.

\*\*

Tom Meadows, le pugiliste australien, porte un défi à tous les hommes de sa pesanteur, pour un enjeu de \$1,000.

\*\*

Enfin, il a eu lieu, ce grand combat dont la presse nous entretenait depuis une semaine !

Quelle gigantomachie, mes enfants !

La lutte eut lieu, le jour de la fête de notre gracieuse reine, sur le terrain de l'exposition, où un assez grand nombre d'amateurs de sport s'étaient rendus, dans le doux espoir de voir quelque chose de peu commun.

Le combat devant commencer à 3 heures, les adversaires entrèrent en champ clos à 5 heures et 15 minutes. Après de longs pourparlers et de grandes difficultés pour ajuster les visières sur la tête de Ross et de Leroyer, le signal du combat fut donné.

Un silence majestueux plana sur l'assistance.

Ce fut grandiose !

Au premier engagement, Leroyer administra un coup de sabre sur le derrière de la cuirasse de son adversaire. (Pas d'applaudissement).

Au deuxième engagement, ce fut le tour de Ross. (Nombreux hurrahs pour Ross).

Au troisième, Leroyer triompha. (Pas d'applaudissement).

Au quatrième le célèbre professeur reprit le dessus. (Hurrah for Ross !)

Et au cinquième, Leroyer reçut un coup de sabre sur la cuirasse.

Il descendit de cheval et s'étendit sur l'herbette.

Il était mort... pour le moment, du moins.

Ross cavalcada devant la tribune ; mais on était si émotionné que l'on ne songea pas à l'applaudir. Et puis, peut-être la désillusion s'était-elle emparée du public. Les conversations sur le turf pouvaient, le faire supposer.

Rarement, d'ailleurs, on a assisté à une farce, à une blague aussi mal jouée, Anglais comme Français le proclamèrent.

C'est égal ; c'était réellement beau et rudement émouvant !

A quand la seconde représentation ?

DU TURF.

Carnet du grincheux.

Le secret professionnel ne serait-il pas autre chose qu'un complicité qui varie du mensonge à l'escroquerie, de l'escroquerie au vol, et du vol au meurtre ? Je ne veux pas parler du secret professionnel de la confession, qui permet à un prêtre de savoir qu'un autre homme mérite et continuera à mériter l'échafaud, sans qu'il puisse en souffler mot, mais je parle du médecin qui ne prévient pas une famille du danger qu'il y a pour elle à accepter telle ou telle alliance, du financier qui recèle l'argent d'un voleur et qui se garderait bien de prévenir le volé son ami, de l'agent de change, qui sait très bien les risques que court un brave homme à fourvoyer son argent chez Pierre ou Jacques, ses confrères.

Conclusion : la plupart du temps, ce genre de discrétion n'est que de la complicité par peur, indifférence ou intérêt.

## L'ACTE D'UN FOU

## LE COUP DE REVOLVER DE PERRIN

Le télégraphe vous aura appris que c'est au moment où le président Carnot sortait en voiture du palais de l'Élysée pour se rendre à Versailles qu'un fou à tiré sur lui un coup de revolver chargé à blanc. Voici des détails complets sur cette affaire, qu'on ne saurait qualifier d'attentat :

A midi précis, heure militaire, le président de la République, à l'Élysée, monte dans une calèche à huit ressorts, traînée par quatre chevaux montés en poste. A sa gauche a pris place M. Tirard, président du conseil, en face de lui le général Brugère et le commandant Kornprobst. Une sonnerie de trompettes retentit. Les voitures des ministres suivent la voiture présidentielle, escortée par un détachement du 6e cuirassiers.

La calèche présidentielle est au moment de tourner l'angle du faubourg et de l'avenue Marigny lorsqu'une forte détonation se fait entendre. Un coup de feu vient d'être tiré sur la voiture de M. Carnot, par un individu placé non loin de M. Bacot, officier de paix du huitième arrondissement, chargé du service d'ordre. Il est au premier rang d'un groupe massé devant le numéro 90 du faubourg, c'est-à-dire à l'angle même de la place Beauvan.

Tout d'abord, on constate que ni le président, ni aucune des personnes qui l'accompagnent n'a été atteint. M. Carnot, dont la voiture est fermée à cause de la pluie, se penche à la portière et s'informe de ce qui s'est passé. Un des assistants lui dit : " Monsieur le président, on a tiré sur vous."

M. Carnot ne semble pas ému et sourit à quelques personnes qui crient : " Vive la République ! Vive Carnot ! " Sa voiture, un instant arrêtée se remet en marche.

Pendant ce temps, l'individu qui a tiré, un homme de taille un peu au-dessus de la moyenne, vêtu convenablement d'un complet en drap bleu, coiffé d'un chapeau de feutre, portant très longue sa barbe châtain foncé, a jeté à ses pieds le revolver dont il vient de se servir. Il n'oppose aucune résistance à plusieurs personnes qui se sont aussitôt précipitées sur lui. Mais bientôt une terrible bousculade se produit, la foule veut voir l'auteur de l'attentat et se précipite ; les agents la repoussent et, pendant quelques minutes, la bagarre est des plus vives. Enfin, le calme se rétablit peu à peu. L'homme au revolver est poussé dans un fiacre par des agents et conduit au poste central de la rue d'Anjou. Cette voiture est suivie par la foule qui crie : " A l'eau, le misérable ! A la lanterne ! A mort le Prussien ! " Et chacune de ces invectives était accompagnée d'un autre cri, qui revenait comme une ritournelle : " A bas Boulanger ! "

Au poste, M. Bacot essaye de procéder à un interrogatoire sommaire de l'individu que les clameurs vengeresses du public avaient complètement abasourdi. Il suit à grosses gouttes et s'épongeait le front avec son mouchoir. Il se laissa choir sur un banc.

L'individu refusa tout d'abord de répondre aux questions de M. Bacot.

— Je viens d'être frappé par une foule en fureur, dit-il ; ces gens ont été ignobles. Je demande que vous me laissiez respirer une seconde.

On le fouilla. Il fut trouvé porteur d'une somme de soixante-cinq centimes en monnaie de billon, d'un petit carnet renfermant quelques notes incohérentes et ne fournissant aucun renseignement sur son état civil. Pendant l'opération de la fouille à laquelle il se prêta sans difficulté, l'homme se renferma dans un mutisme farouche.

Ensuite on lui présenta le revolver dont il venait de faire usage. C'est une arme à six coups, d'un calibre exceptionnel et de fabrication anglaise. Elle porte, gravée sur le canon, la mention suivante : " British Constabulary."

Le revolver fut déchargé. Il contenait encore dans le barillet deux cartouches à poudre sans balles, le culot oxydé de la cartouche qui avait été brûlée, et trois autres cartouches à balle, mais qui, par une bizarrerie dont on n'a pas encore l'explication, ne renfermaient pas de poudre. Ces cartouches étaient néanmoins amorcées.

— Pourquoi avez-vous tiré sur le président de la République ? demanda M. Bacot au prisonnier.

— Je n'ai pas eu l'intention de tuer M. Carnot, répondit-il. D'ailleurs, mon revolver ne pouvait faire de mal à personne. J'ai tout simplement voulu attirer sur moi l'attention du chef de l'État.

Et comme l'officier de paix paraissait insinuer qu'il ne pouvait pas être Français, étant donné l'acte infâme qu'il venait de commettre, l'homme sortit de sa torpeur, se dressa d'un bond et répondit avec véhémence.

— Pardon, monsieur, je suis un ancien soldat de l'armée française. J'ai été zouave au 3e, je m'en honore ; et ce n'est pas vous qui me ferez rougir d'avoir appartenu à l'armée d'Afrique.

M. Bacot insista alors auprès de lui pour connaître le mobile de son attentat. L'homme eut alors un étrange sourire, ses lèvres se plissèrent d'une façon mystérieuse, et il se contenta de dire d'un ton d'une énigmatique brusquerie :

— Mes affaires ne regardent que moi. Vous voulez connaître la raison de mon acte. Patientez, monsieur, patientez, vous l'apprendrez.

Il résulte de la suite de l'interrogatoire que Perrin ne jouit pas de la plénitude de ses facultés mentales. Les fièvres contractées par lui, dans les diverses colonies particulièrement malsaines où il a séjourné, ont oblitéré en partie son sens moral. Perrin a d'ailleurs déjà subi trois internements dans des maisons d'aliénés, tant en France qu'aux colonies.

D'après les renseignements recueillis d'autre part, Perrin qui, sans être absolument fou, ne jouit pas de toute sa raison, aurait commis, à la Martinique, différents actes à la suite desquels le gouverneur avait demandé sa révocation. Il n'a pas été donné suite immédiatement à sa proposition, et Perrin, qui continua à séjourner dans la colonie, fut quelque temps après puni de soixante jours de prison pour avoir insulté, dans un lieu public, un capitaine d'artillerie de marine.

Transféré avec rétrogradation de classe à la Guyane, il se battit avec un agent de la Compagnie transatlantique et fut renvoyé en France à la disposition du ministre au mois de février dernier. Il touchait à Paris le traitement réglementaire de son emploi.

## LE CENTENAIRE A VERSAILLES

Discours prononcé par l'évêque de Versailles :

Monsieur le président,

Nos pères du clergé de France étaient, il y a cent ans, à l'ouverture des états généraux. Partageant ce désir de réformes qui s'était alors emparé de la France entière, ils ne tardèrent pas à en devenir les victimes. Mais, même sous l'effort d'une persécution ardente, ils ne cessèrent pas, pour la plupart, de faire preuve d'une abnégation patriotique qui n'eut guère d'égale que leur constance dans la foi.

Nous ne sommes pas ici au même titre et nous souffrons encore des coups qu'ils ont reçus. Nous n'en regardons pas moins comme un glorieux héritage ne professer les mêmes généreux sentiments.

Au nom du clergé de ce diocèse, si laborieux, si renfermé dans la pratique de ses devoirs, je ne crains pas de le dire, nous ne séparons jamais l'église de la France dans nos affections comme dans nos prières. Nous croyons remplir notre devoir de chrétiens en saluant avec toute la déférence que commandent nos principes, à son passage parmi nous, le représentant de l'autorité nationale, en le félicitant de tout notre cœur d'avoir échappé à la balle des assassins, et nous sommes heureux que cet hommage s'adresse, dans votre personne, monsieur le président, à monsieur le président, à l'homme qui, par la dignité de son caractère et la correction de son attitude, impose le respect à tous les partis.

M. Carnot remercie vivement l'évêque des sentiments qu'il a exprimés.

Indiscrétion matrimoniale :

Un gentleman qui a tenu un compte exact des baisers échangés avec son épouse depuis leur union, veut bien nous en communiquer le détail ;

Première année, 36,500 ; deuxième 16,000 ; troisième, 3,650 ; quatrième 120 ; cinquième 2. Jetons un voile sur la sixième et dernière année !

## UN HOMME A FUSILLER

C'est M. Edison.

On me trouvera peut-être un peu sévère pour cet inventeur de génie, auquel nous devons le téléphone, le phonographe, la lampe électrique et tant d'autres merveilles que nous ne pouvons nous empêcher d'admirer, tout en nous sentant pris d'horreur et de rancune pour leur auteur.

M. Edison est tout simplement en train d'abrégé les jours de l'homme et de lui rendre la vie insupportable. En fouillant les annales de la justice, je défie que l'on trouve un malfaiteur plus chargé de crimes, plus convaincu d'homicides plus coupable de drames mortels que cet Américain dont j'ose à peine prononcer le nom illustre.

Le téléphone ! Quand le parlement ajoutera-t-il un article au Code pénal pour punir les crimes du téléphone : — cet appareil, au moyen duquel un homme a le droit de vous appeler à toute heure de la nuit pour vous dire des bêtises ou pour vous avouer qu'il s'est trompé ? Vous ne vivez plus. L'oreille incessamment tendue, vous courez à des appels réitérés, insensés, et c'est souvent pour apprendre les choses les plus pénibles. Et si c'est vous qui demandez la communication, que de temps sinon perdu, du moins consumé en des énervements sans fin, en des entretiens fallacieux avec des intermédiaires qui vous interrompent tout à coup et vous lâchent en plan ! Erreur de correspondance, rupture inopinée de votre conversation, sonnerie à sec qui vous casse les oreilles, surprise de vos secrets et conséquences horribles. Et si vous êtes dans les affaires, le supplice ne s'arrête plus. La tranquillité perdue, la fièvre sans terme, les nerfs à jamais crispés et souvent pour des riens, pour un mot, pour une bonne plaisanterie d'un ami qui s'ennuie au cercle. Un beau jour vous mourez à la fleur de l'âge, on accuse la pleurésie, l'ataxie locomotrice, la fièvre quarte. Le vrai coupable, c'est le téléphone ou plutôt c'est Edison.

Encore lui ferai-je grâce pour son téléphone qu'on n'est pas forcé d'avoir chez soi ; mais il vient de perfectionner tellement le phonographe qu'une conversation tenue, à mi-voix, dans une chambre, à trois mètres de l'instrument, s'imprime à jamais et peut se répéter à l'infini. Le moindre bruit est enregistré.

C'en est fait. Ce n'est plus de la vie qui est en question, c'est l'honneur, le repos des familles, le secret des alcôves, et cette fois pas moyen d'échapper au fléau. Votre interlocuteur lui-même ayant intérêt à vous faire parler, un domestique soudoyé par un ennemi retors, un mari inquiet, une belle-mère vengeresse, n'importe qui, enfin, peut le glisser chez vous à votre insu, cacher dans un coin la boîte mystérieuse et perfide, et vous êtes perdu ! Perdu sans votre faute, perdu lâchement, déshonoré, terni, souillé. Et comment vous défendre ? Vous pouvez préserver votre vie contre les assassins avec des précautions et un revolver ; mais comment vous défier d'une boîte à cigares oubliée sur un meuble, d'un coffre à bijoux placé sur votre table, d'un tiroir de table de nuit, de la table de nuit elle-même ? Votre futur, voulant savoir si vous ronflez, trouve dans Edison un dénonciateur auprès duquel les sycophantes d'Athènes étaient des archanges en tunique.

De là, plus de calme dans l'existence. Car avec le phonographe nouveau, la méfiance est entrée dans votre âme. Vous ne parlez plus que tout bas, si vous parlez. Vous n'osez plus faire un aveu, raconter une histoire, prononcer un nom propre, risquer un baiser.

N'y en a-t-il pas assez pour appeler sur M. Edison la vindicte sociale ? Je sais que quelques-uns traiteront cet article de paradoxal et en parleront comme d'une gageure plus ou moins facétieuse. Mais je compte sur le grand nombre, qui, prenant la chose au sérieux, la discute avec poids.

ALBERT MILLAUD.

## PREMIERS NUMEROS

Nous pourrions fournir aux nouveaux abonnés ou à toute autre personne désireuse de garder la file de LA VIE ILLUSTRÉE, tous les numéros qui auront paru.

## ABONNEMENTS

Qu'il soit bien compris que l'abonnement à LA VIE ILLUSTRÉE est strictement payable d'avance, et que nous n'enverrons le journal à personne, à titre d'essai. Cette mesure est prise en raison du bon marché du prix de l'abonnement.

Qu'on n'oublie pas que LA VIE ILLUSTRÉE est le plus grand, le plus riche, le plus volumineux, et le moins cher de tous les journaux illustrés du monde entier.

## THÉÂTRE ROYAL.

SPARROW & JACOBS, Prop. et Gérants.

SEMAINE COMMENÇANT LUNDI, 27 MAI.

La fameuse compagnie de variétés

## ALL STARS

20 — ARTISTES — 20

Chanteurs, Danseurs, Etc., tout est de premier ordre.

PRIX D'ADMISSION, 10, 20 et 30 cts.

SIÈGES RÉSERVÉS, 10 Cts. EXTRA.

Plan au magasin de musique de Prince.

Semaine suivante—ARIZONA JOE.

## CYCLORAMA

JERUSALEM,

LE CRUCIFIEMENT,

ET LA TERRE-SAINTE

LE SPECTACLE LE PLUS ATTRAYANT  
EN AMÉRIQUE

Coin des Rues Ste. Catherine et St. Urbain

Ouvert tous les jours de 9 hrs.  
a.m. à 10.30 hrs. p.m.

Ouvert les dimanches de 1 h. à  
10.30 hrs. p.m.

HORACE PEPIN L. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

1639—RUE NOTRE-DAME—1639

3ème porte à l'Est de la Côte Saint-Lambert

MONTREAL

## ENTREPOT DE MEUBLES

ET DE

LITERIE de la VILLE

SUR.—A BON MARCHÉ

On est à prendre les commandes pour le printemps. L'assortiment de MEUBLES de première classe marqués à de moyens prix est très considérable et bien assorti. Aussi, pouvons-nous vendre nos effets de 5 à 10 pour cent à meilleur marché que les autres annonceurs. La fabrication et les achats au comptant, avec une expérience pratique, nous permettent de faire la concurrence sans difficulté.

JAS STEEL

1826, RUE NOTRE-DAME, 1826

Stricte

Attention

## A VENDRE

Deux Cottages, situés sur la rue Rivard,

Nos. 257 et 259

Ces cottages sont en briques et bien finis avec toutes les améliorations modernes. Un côté est loué pour trois ans, à \$10.00 par mois, et l'autre pour un an à \$12.00 par mois.

Conditions : \$2,600 ou \$1,300 chaque. Payables \$1,100 comptant et \$1,500 d'hypothèques.

S'adresser à

## M. ALDERI VILLEMURE

No. 11 Rue Champlain

Quartier St. Jean-Baptiste, Montréal

## E. L'AFRICAIN

— ARTISTE —

Depuis nombre d'années chez Notman.

ATELIER : 141 RUE ST. PIERRE,

COIN DE LA RUE CRAIG.

## PORTRAITS.

MINIATURES SUR IVOIRE ET PORCELAINE,  
PASTEL, COULEUR A L'EAU, ET  
PORTRAITS A L'HUILE.

MAISON FONDÉE EN 1859.

## HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, RUE SAINT-LAURENT, 144

MONTREAL

La préparation des prescriptions de médecins, est sous le contrôle direct du propriétaire, aidé de gradués compétents.

Les médecins de la campagne, les institutions publiques, les collèges et les couvents, sont servis de Drogueries pures, aux prix du gros.

## SPÉCIALITES :

GRAY'S Castor Fluid, pour les cheveux.

" Dental Pearline, pour les dents.

" Saponaceous Dentifrice, pour les dents.

" Chloralyne, pour le mal de dents.

" Sulphur Pastilles pour l'emploi de l'Acide Sulfureux dans les maladies de la gorge, et pour désinfecter les petits appartements.

Le sirop de Chloral inaltérable de Gray

Le sirop d'Iodure de Quinine de Gray

HENRY R. GRAY

Chimiste-pharmacien, 144 rue St Laurent,

MONTREAL.

N. B.—A cause de l'élargissement de la rue, ma pharmacie, établie depuis 30 ans à l'endroit qu'elle occupe aujourd'hui, sera transportée vers le 1er novembre prochain dans un local commode et spacieux, situé un peu plus bas que mon établissement actuel.

## La Santé Avant Tout !

Si vous voulez jouir d'une bonne santé, buvez régulièrement de

## L'EAU MINÉRALE ST. LEON

Cette eau est recommandée par les médecins les plus éminents, pour combattre la

Dyspepsie,  
l'Indigestion,  
la Constipation,  
le Rhumatisme,

Les Maladies du Foie  
et des Reins,

Les Bronchites,  
le Catharre,  
les Maux de têtes,

Les Hémorrhoides,  
la Gravelle,

Les Affections Chroniques

— ET —

Toutes les maladies occasionnées par l'impureté du Sang.

Des milliers de certificats attestent des vertus curatives de cette eau dans les cas ci-dessus énumérés.

## BUVEZ DONC

— DE —

CETTE EAU MERVEILLEUSE

— ET VOUS —

JOUIREZ D'UNE BONNE SANTÉ

DEPOT PRINCIPAL :

54 SQUARE VICTORIA

MONTREAL

A. POULIN, Gérant.

## PEINTURES ET TAPISSERIES

FERRONNERIES, LAMPES,

GLACES DE MIROIRS,

HUILE DE CHARBON,

MASTIC, HUILE DE LIN,

TEREBENTINE, VITRES,

ETC., ETC., ETC.

FRS. MARTINEAU.

1881 — RUE STE. CATHERINE — 1881

MONTREAL.

12 Fév.—1a

## Query Freres

PHOTOGRAPHES

10, COTE ST LAMBERT, 10

Portraits de tous genres et de toutes grandeurs.

PRIX ORDINAIRES,

SATISFACTION GARANTIE,

Atelier de Première Classe.

## MAISON DE CONFIANCE

CIE PARISIENNE D'OPTIQUE



C. Nourrie & I. Petit

Opticiens de Paris, (25 ans d'expérience.)

35] Cote St. Lambert

(Face à la rue St Laurent, entre les rues Craig et Notre-Dame. Tous les chers y conduisent.)

Fabriquent eux-mêmes SUR COMMANDE les Verres d'optique et montures de Lunettes, Pince-nez, or, acier, rubber, etc. Réparations d'articles et d'instruments d'optique en tous genres et d'yeux artificiels.

Le 30 Mai ouverture d'un salon spécial gratuit pour l'essai rationnel et méthodique de la vue, d'après les systèmes scientifiques les plus modernes.

## Meubles ! Meubles !

POELES, &c.

EN GRANDE VARIÉTÉ

ET A

PRIX REDUITS

CHEZ

O. COURTEMANCHE

1517 A 1521 RUE NOTRE-DAME

(A quelques portes à l'Est de l'Hôtel-de-Ville)

M. Courtemanche est décidé à vendre à 50cts dans la piastre, vu le trop plein de stock en mains.

OCCASION UNIQUE

DE

BON MARCHÉ